

Inondations Haute-Garonne Juin 2013

Groupement Prévision



(Saint Béat)

Service ReTour d'EXpérience

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute Garonne

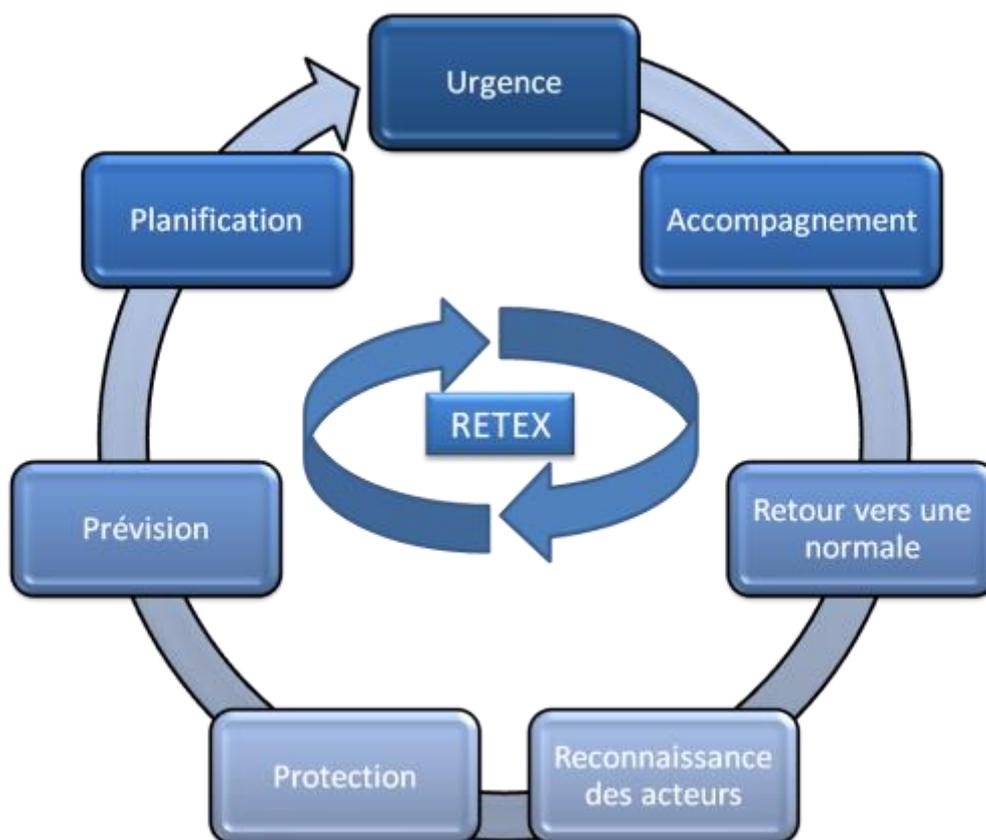
Sommaire :

1	Le phénomène générateur :	4
1.1	La géographie du site :	4
1.2	Historique des crues :	4
1.3	La crue de 2013 :	6
2	Protection- Prévision	11
3	Chronologie de l'évènement :	14
3.1	Historique du début de l'évènement :	14
3.2	Cas particulier de la commune de Fos – Isolement complet :	14
3.3	Moyens engagés :	19
4	Les Observations :	22
4.1	Stratégie opérationnelle :	22
4.1.1	Organisation du commandement :	22
4.1.2	Accompagnement immédiat aux populations	25
4.1.3	Retour vers une situation normale :	27
4.2	Organisation des actions dans la phase d'urgence.	32
4.2.1	Les reconnaissances :	32
4.2.2	Les mises en sécurité, les sauvetages et les évacuations.	32
4.2.3	Accompagnement psychosocial de la population :	33
4.2.4	Les spécialités :	34
4.2.5	Le Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) :	36
4.2.6	Les renforts extérieurs	36
4.2.7	Les hélicoptères :	38
4.2.8	Les fonctions supports	39
4.3	Organisation des actions pour un retour vers une normale.	40
4.4	Utilisation d'un drone pour reconnaissances aériennes.	42
5	Proposition de Plan d'action :	43
5.1	Axes d'améliorations	43
5.2	Bonnes pratiques :	46
6	Conclusion	47
7	Epilogue	48
8	Commentaires dans le texte :	51
	Annexe 1 : Les premières vingt-quatre heures:	56
	Annexe 2: Les impacts :	75

Introduction

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Haute Garonne a mobilisé ses moyens, du 18 juin jusqu'au 30 juin 2013, pour secourir et pour accompagner la population confrontée à des inondations majeures dans le Sud du département.

Le retour d'expérience s'appuie sur le modèle du pilotage du système « opération de Sécurité Civile » pour décrire les phases de ce sinistre. Ce schéma de pilotage s'inspire de celui formalisé lors du retour d'expérience de la tempête Klaus, en 2009.



Les conclusions, qui furent alors écrites, constituent les lignes d'un plan d'action pour faire progresser la robustesse et réduire les vulnérabilités, lors d'évènements climatiques majeurs.

Une grande partie des enseignements tirés des phénomènes météorologiques précédents servirent de socle à l'organisation de la réponse pour faire face aux inondations de juin 2013. Mais, chaque opération est particulière et de nombreuses ... d'amélioration sont encore à travailler.

1 Le phénomène générateur :

1.1 La géographie du site :

La Garonne prend sa source en Espagne. Elle entre en France au Pont du Roy sur la commune de Fos. Son bassin versant est alors d'environ 450 km². Son cours est très encaissé sur cette partie et de tout temps, ce passage fut une voie de communication majeure des Pyrénées centrales pour passer en Espagne : côté France, c'est la RN125, elle emprunte cette voie naturelle, et côté Espagne, la RN230.

Une fois le verrou de Saint-Béat passé, la Garonne entre en Comminges, où la vallée s'élargit avec l'apport en rive gauche des eaux de la Pique (360 km², 41 km, 6% de pente moyenne), affluent qui traverse Bagnères-de-Luchon.

Après la confluence, la Garonne dépasse les 1 000 km². A Montréjeau, la Garonne reçoit la Neste (870 km², 80 km, 3,3% de pente moyenne), réunion à Arreau des Nestes du Luron (en provenance de Loudenvielle) et d'Aure (en provenance de Saint-Lary). La vallée s'élargit encore, alors que le cours de la Garonne change de direction, il part vers l'Est.

Après Saint-Gaudens, la Garonne reçoit le Ger (270 km², 27 km, 5% de pente moyenne), puis le Salat (1580 km², 82 km, 2,7% de pente moyenne) au niveau de Saint-Martory et l'Arize (535 km², 15 km, 1,6% de pente moyenne) à Carbone.

Juste avant Toulouse, la Garonne est grossie de l'Ariège (4 220 km², 170 km, 1,5% de pente moyenne). Au pont Neuf de Toulouse, la Garonne a déjà parcouru 220 km et son bassin est d'un peu plus de 10 000 km².

1.2 Historique des crues :

- **29 mai 1835** : 3 m à l'échelle de Saint-Béat ;
- **1837** : Le cimetière de Fos est dévasté ;
- **22 et 23 juin 1875** : La route et la chapelle Saint-Sébastien sont emportées à Fos, 3,80 m à l'échelle de Saint-Béat ;
- **3 et 4 juillet 1897** : Le village de Fos est totalement inondé et isolé, la RN125 est détruite ainsi qu'une maison et la chapelle. Le Pont du Roy est emporté. La Garonne atteint 4,25 m à l'échelle de crue de Saint-Béat, le village est inondé et envasé, la RN125 vers Fos est détruite .

- **21 et 22 juillet 1925** : Un violent orage, après trois jours de pluie, provoque la crue de la Pique et de l'One. Sept victimes sont à déplorer. Un mois fut nécessaire pour dégager les rues et les maisons.



Luchon – avenue de la Gare – juillet 1925

- **26 et 27 octobre 1937**: 3,4 m à l'échelle de Saint-Béat ;
- **19 au 21 mai 1977**: La Garonne monte à 2,48 m à Saint-Béat ;
- **7 et 8 novembre 1982**: Le chemin du Plan d'Arem est emporté, l'allée du camping est sous l'eau à Fos. A Saint-Béat, il est relevé 2,75 m sur la Garonne ;
- **5 et 6 octobre 1992**: La RN125 est inondée en amont de Saint-Béat, des maisons sont sous l'eau et le camping est évacué.

Au cours des crues, les hauteurs d'eau observées à Saint-Béat se classent dans l'ordre suivant (de la plus forte à la moins forte) : 1897 (4,25 m), 1875 (3,8 m), 1937 (3,4 m), 1835 (3 m), 1982 (2,75 m).

En juin 2013, il est mesuré un peu moins de 3,5 m.

A noter que trois des quatre plus fortes crues se sont produites à la fin du printemps ou au début de l'été. La présence d'un manteau neigeux est un facteur aggravant.

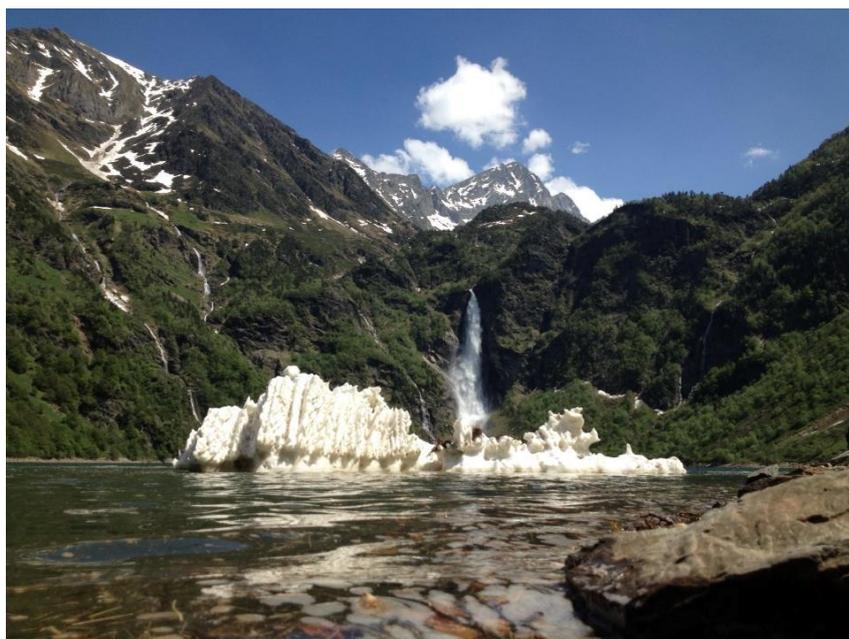
1.3 La crue de 2013 :

Des signes d'alarmes ordinaires :

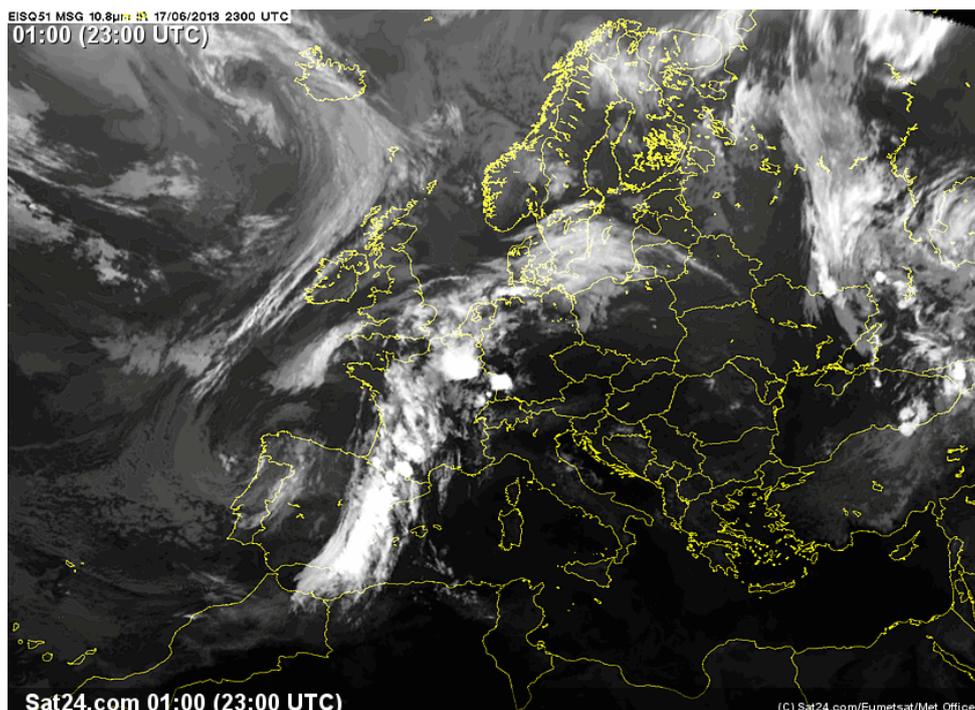
Trois signes d'alarmes « ordinaires » vont se combiner pour aboutir à l'évènement d'une crue majeure :

- Un hiver avec des chutes de neige jamais vues depuis 40 ans sur les deux tiers ouest des Pyrénées. Les hauteurs de neige atteignent en moyenne 2 m à 1500 m (quatre fois la moyenne), 3 m à 1800 m et plus de 4 m à 2500 m.
- Un printemps avec des températures plus basses que la normale retardant la fonte nivale sur les massifs. Une pluviométrie bien au-delà de la normale a conduit à saturer les sols. Des précipitations tombées sous forme de neige à hautes altitudes ont contribué à reconstituer un manteau neigeux important et à le maintenir.
- A la mi-juin, des températures positives, au-delà des plus hauts sommets sur la chaîne pyrénéenne, ont augmenté la fonte nivale de jour en jour, donnant des débits élevés, notamment à près de 30°C sur le piémont Pyrénéen, le mercredi 12 et le dimanche 16 juin 2014.

Pour déclencher le sinistre, il ne fallait plus qu'un épisode orageux. Il se déclenche du 17 au 18 juin dans un flux de sud chaud provoquant alors des crues majeures sur des cours d'eau Pyrénéens.



La débâcle au lac d'ôo 16 juin 2013



17 juin 2013 23 h utc

Les vigilances météo et les vigilances de crues :

Depuis le lundi 16 juin 2013 à 16 heures, la Haute-Garonne est concernée par des avis de météo France sur des vigilances crues jaunes et oranges et des avis de vigilances oranges pour le phénomène « inondations sur les bassins amont pyrénéens :

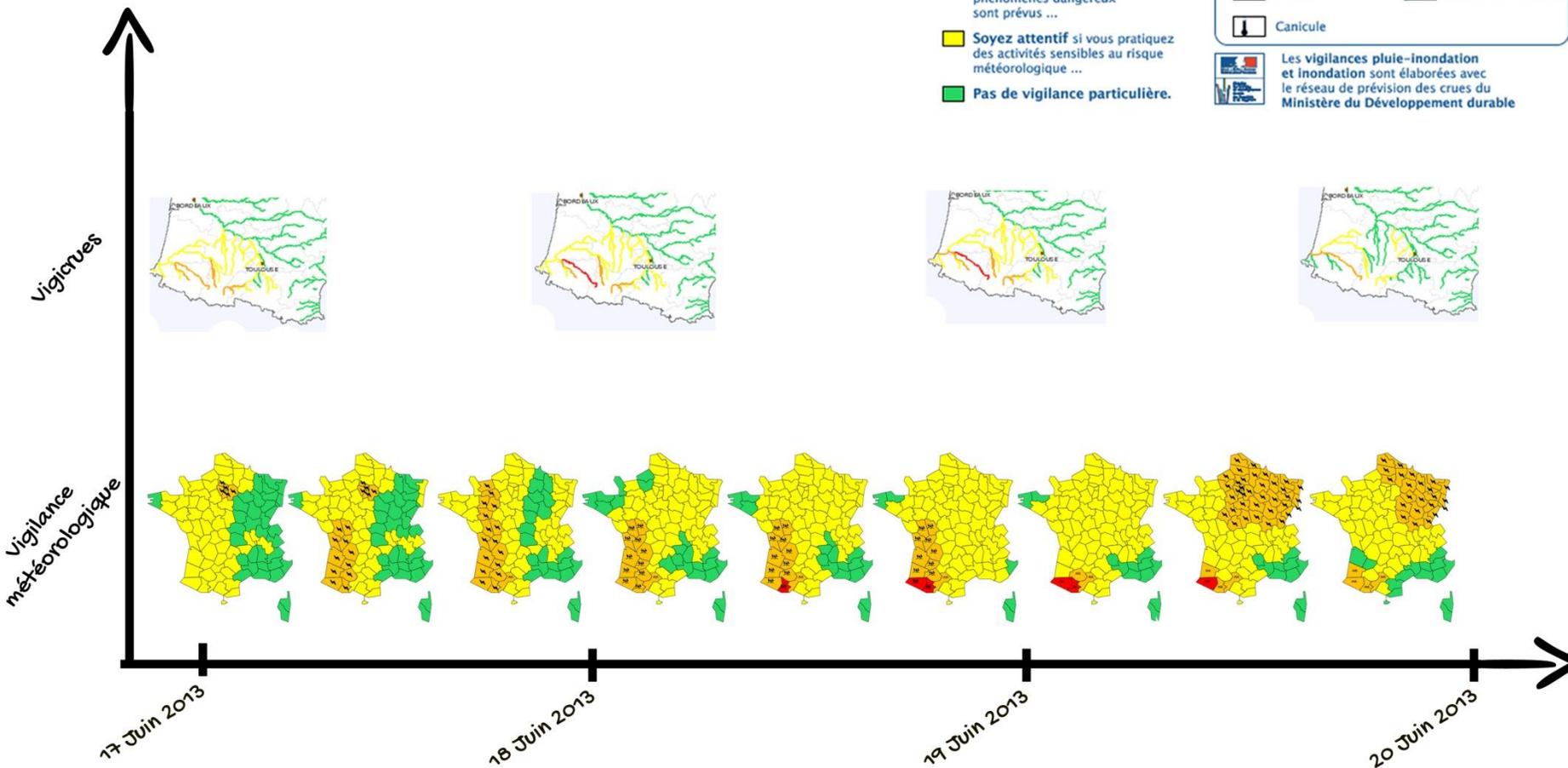
Le mardi 18 juin 2013, un phénomène météo très rare se produit.

De très fortes précipitations, aggravées par la fonte des neiges et des sols saturés engendrent des inondations majeures dans les secteurs du piémont Pyrénéen en Haute-Garonne et en Hautes-Pyrénées.

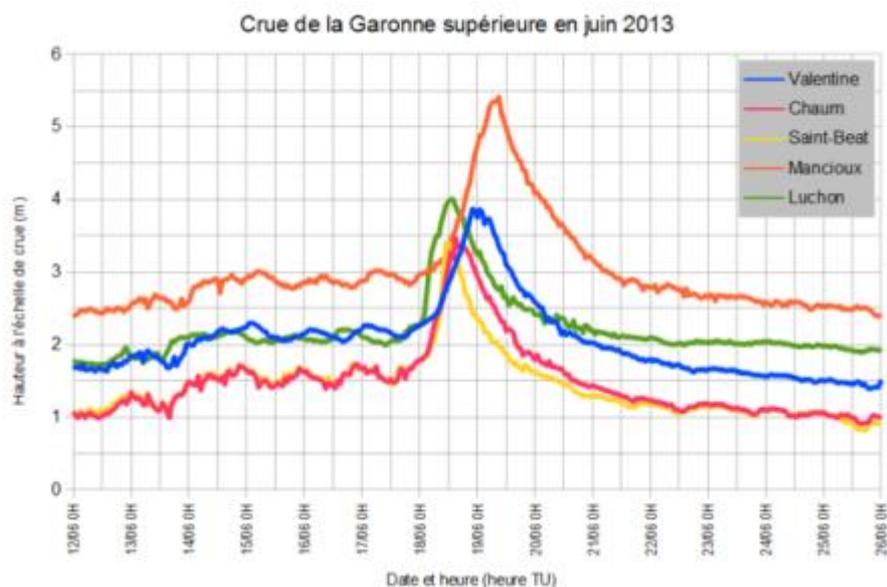


Saint Béat

Chronologie des cartes vigilances

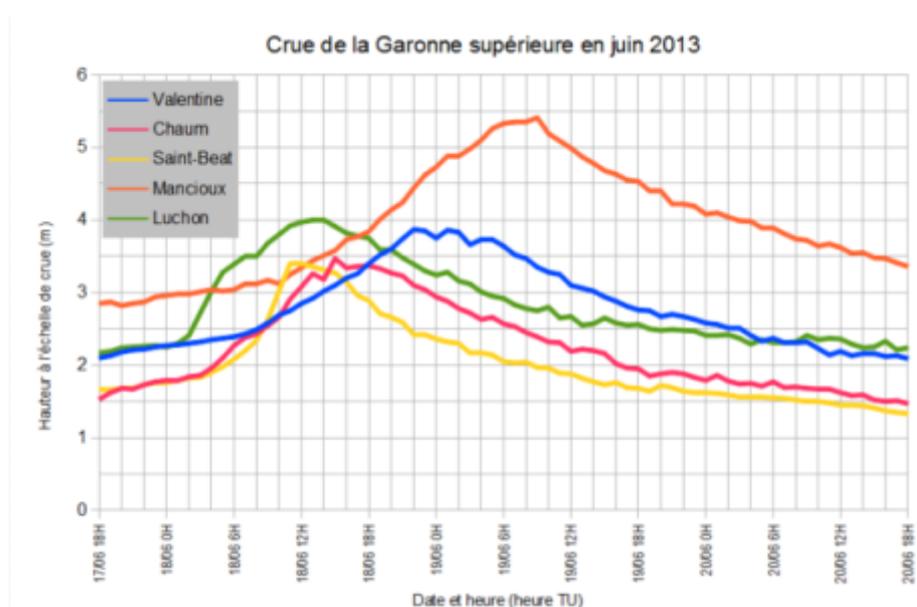


Vigicrues permet d'afficher les hauteurs d'eau à des stations hydrométriques et, pour certaines, les débits.



Ci-dessus, le graphique représente les hauteurs d'eau relevées aux stations sur une période de 15 jours, centrée sur la pointe de crue. Hormis Bagnères-de-Luchon sur la Pique, les hauteurs concernent la Garonne. Dans les jours précédents la crue, il faut remarquer une hausse régulière des niveaux d'eau, du fait de la fonte nivale.

Le cycle diurne de fonte est bien visible avec une hausse des niveaux en journée avec un maximum en soirée, puis une baisse des niveaux dans la nuit.



Sur ce graphique, un zoom du précédent sur 72 h, il faut remarquer la montée rapide de la Pique à Bagnères-de-Luchon : 10 h entre le début et la fin de la montée. A Saint-Béat sur la Garonne, le délai est ramené à 7 h. La station de Chaum voit

d'abord passer le pic de crue de la Garonne supérieure (première pointe à 15 h), puis celui de la Pique (17 h).

Comparaison des relevés de mesures hydrométriques de la Garonne à Saint Bât du service Vigicrues, en régime automnal et entre les 15 et 18 juin 2013



Le département de la Haute Garonne ne fut jamais classé en vigilance « rouge » durant toute la durée des inondations. La dimension des aléas ordinaires et l'ampleur des dégâts auraient sûrement mérité un classement vers une « vigilance absolue ».

A retenir :

- Conjonction de trois conditions « ordinaires »: Neige abondante en hiver, pluies abondantes au printemps et températures élevées en juin, plus un phénomène catalyseur les orages du 17 et 18 juin.
- Un évènement qui a déjà eu des précédents.



Le lac d'Ôo déborde

2 Protection- Prévision

La phase prodromique est une phase de long terme, elle commence bien en amont. Au lendemain de la tempête Klaus, la question sur les vulnérabilités du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) face aux évènements météo majeurs est étudiée au sein des groupements Prévision et Opération, sous les angles de l'analyse des vulnérabilités internes et de la gestion des vulnérabilités critiques, notamment au regard des infrastructures essentielles et de la continuité d'activité face aux risques climatiques.

Les conclusions des travaux ont permis de construire des procédures pour chaque entité, afin d'améliorer la robustesse et la résilience de l'organisation SDIS :

- ✓ La « mise en sécurité » du Centre d'Incendie et de Secours (CIS),
- ✓ La continuité de l'activité opérationnelle,
- ✓ La protection des matériels et des installations vulnérables du CIS.

La préparation s'appuie sur des actions initiées depuis plusieurs mois, voire plusieurs années. L'implication des maires dans cette phase prodromique est une des clés de la bonne marche des opérations. Les principales actions menées sont :

- ✓ L'information des maires sur l'importance d'une organisation de la réponse via les Dossiers d'Information Communaux des Risques Majeurs (DICRIM) et les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) réalisés en partenariat avec l'Agence Technique Départementale, dès 2007.
- ✓ La note n°44-2013 du 21 mars 2013 du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours (DDIS) alerte le Préfet sur les risques potentiels de crues et de coulées de lave.
- ✓ Durant le printemps 2013 : Une campagne de sensibilisation des maires des communes menacées par un risque d'inondation lié à la présence d'un important manteau neigeux sur la chaîne des Pyrénées.
 - Objectif principal : Préparer l'alerte des populations et informer les maires sur leurs enjeux et leurs vulnérabilités.
 - Objectif induit : Relancer l'élaboration des PCS.

- ✓ L'organisation et la réalisation d'un exercice interservices « Inondations » et Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC) NOMBRES VICTIMES (NOVI) – le 13 juin 2013-
 - Manœuvre organisée à partir d'un scénario « inondations » impliquant l'activation des PCS de plusieurs communes (Bagnères-de-Luchon, Cier de Luchon, Lège, Montauban de Luchon, Moustajon, Saint Mamet et Salles Pratviel) durant toute une journée.
 - Déclenchement d'un plan NOVI à la suite d'un accident de car dans une rivière en crue.
- ✓ La mise à jour des Plans de Continuité d'Activité (PCA) du SDIS dans les CIS.
- ✓ La formation des équipes d'astreintes du SDIS à la mise en œuvre des plans d'intervention et d'anticipation pour faire face à des inondations.

Cependant, des progrès sont encore à réaliser en matière de prévision :

- ➔ Il est difficile d'identifier des accès à la zone d'intervention, lorsque les voies principales ne sont plus utilisables. C'est le cas pour la commune de Fos, mais aussi pour d'autres secteurs des cantons de Saint Béat ou de Bagnères-de-Luchon.
- ➔ La cartographie ne permet pas d'anticiper sur les voies coupées et les zones isolées (quartiers, communes...).
- ➔ Les enjeux importants n'étaient pas tous complètement identifiés avant la montée des eaux. Une liste exhaustive et la mise à jour des infrastructures essentielles doivent être partagées par l'ensemble des acteurs engagés dans le secours et l'accompagnement.
- ➔ L'aléa¹ des coulées de boues (ou des laves torrentielles) n'a pas été, assez, pris en compte en anticipation pourtant signalé dans la note n°38-2013 du 8 mars 2013 du DDSIS relatif à la préparation de l'exercice NOVI 2013.
- ➔ Les cadres du SDIS n'ont pas tous la même sensibilité à l'aléa inondation. La participation aux exercices et aux formations n'est pas homogène d'un CIS ou d'un service à l'autre.

Par contre, le système d'alerte des occupants des campings, mis en place à l'occasion des visites de sécurité, a parfaitement fonctionné. Cette mesure a sûrement permis de préserver des vies humaines ou tout au moins d'éviter de procéder à des mises en sécurité dans des conditions très difficiles.

Mais, au-delà de toutes les mesures qui visent à mieux préparer l'engagement des moyens de secours sur le terrain, la construction d'une organisation « inter services » permet de mutualiser toutes les ressources en plaçant le citoyen au cœur de nos préoccupations.

Le travail d'anticipation mené par Météo France et le Service de Prévion des Crues, la sensibilisation des maires à l'alerte précoce des populations et le partage des expériences des différents services opérationnels concernés devaient permettre de gérer les opérations de secours, en respectant les valeurs et les objectifs partagés.

Le repérage² des signaux ordinaires, par le SDIS, a initié tout ce mouvement.

La tactique opérationnelle du SDIS, en la matière, vise à évaluer les situations envisageables pour permettre un maximum d'évacuations avant que le niveau de l'eau ne soit pas un obstacle trop important. Ainsi, elle permet de préparer les secours dans une même doctrine.

L'alerte précoce, dès la fin de l'hiver, des autorités et le travail d'information des élus de terrain ont sûrement permis de ne pas franchir le seuil de rupture et ne pas provoquer une Crise.

3 Chronologie de l'évènement :

3.1 Historique du début de l'évènement :

- A 06h02 le Centre Opérationnel et de Recherche de la Gendarmerie (CORG) informe le SDIS de l'évacuation des campings CHANTECLER et AU FIL DE L'EAU : 110 personnes évacuées.
- A 06h03 le Centre de Traitement de l'Alerte – 18 (CTA) Sud rend compte au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours et de Sécurité Civile (CODIS-SC).
- A 06h11 Le Maire de Saint Béat informe le SDIS de la forte montée du niveau de l'eau et demande la présence des sapeurs pompiers.
- A 06h26 Le CORG informe le SDIS de l'évacuation, en cours, des campings BEAUREGARD et LES THERMES à Bagnères-de-Luchon
- A 6h50 Le DDSIS, informé, demande la montée en puissance des moyens de secours du SDIS. **7h30** Activation CODIS-SC-effective
- 7h45 : Le CODIS-SC propose au COD, une organisation de commandement avec deux PC Avancé aux CIS de Luchon et de Marignac et un PCO à la sous-préfecture de Saint Gaudens : refus du COD
- 7h50³ : Le CODIS-SC Haute Garonne contacte le CODIS-SC des Hautes Pyrénées, rien d'anormal pour eux
- 7h55 : Le CODIS-SC interroge le COD sur les infrastructures essentielles du secteur, notamment l'autocommutateur de Luchon : pas de difficultés présentes et à venir.
- 8h00 : Le DDSIS demande l'engagement des associations agréées de Sécurité Civile pour initier l'accompagnement psychosocial.

Les premières 24 heures dans le détail : cf. Annexe 1

3.2 Cas particulier de la commune de Fos – Isolement complet :

- 18 juin vers 06h30 - alerte du camping.
- Evacuation du camping
- La montée des eaux isole le village de tout renfort en provenance de France et d'Espagne.
- Quatre sapeurs pompiers et un personnel administratif et technique du SDIS sont isolés avec la population de Fos. Ils procèdent à des mises en sécurité et des sauvetages sur la zone en utilisant les moyens hélicoptés.
- Durant la première nuit, une équipe de quatre sapeurs pompiers et un infirmier de sapeurs pompiers assurent un soutien à la population.
- La route reste coupée durant une bonne partie de la journée du 19 juin.

- Seuls des véhicules tout terrain peuvent passer. Dans un premier temps, les poids lourds avec des grandes roues, dans un deuxième temps les véhicules plus légers.

[Lien vers cartographie de tous les évènements « GOOGLE EARTH »](#)

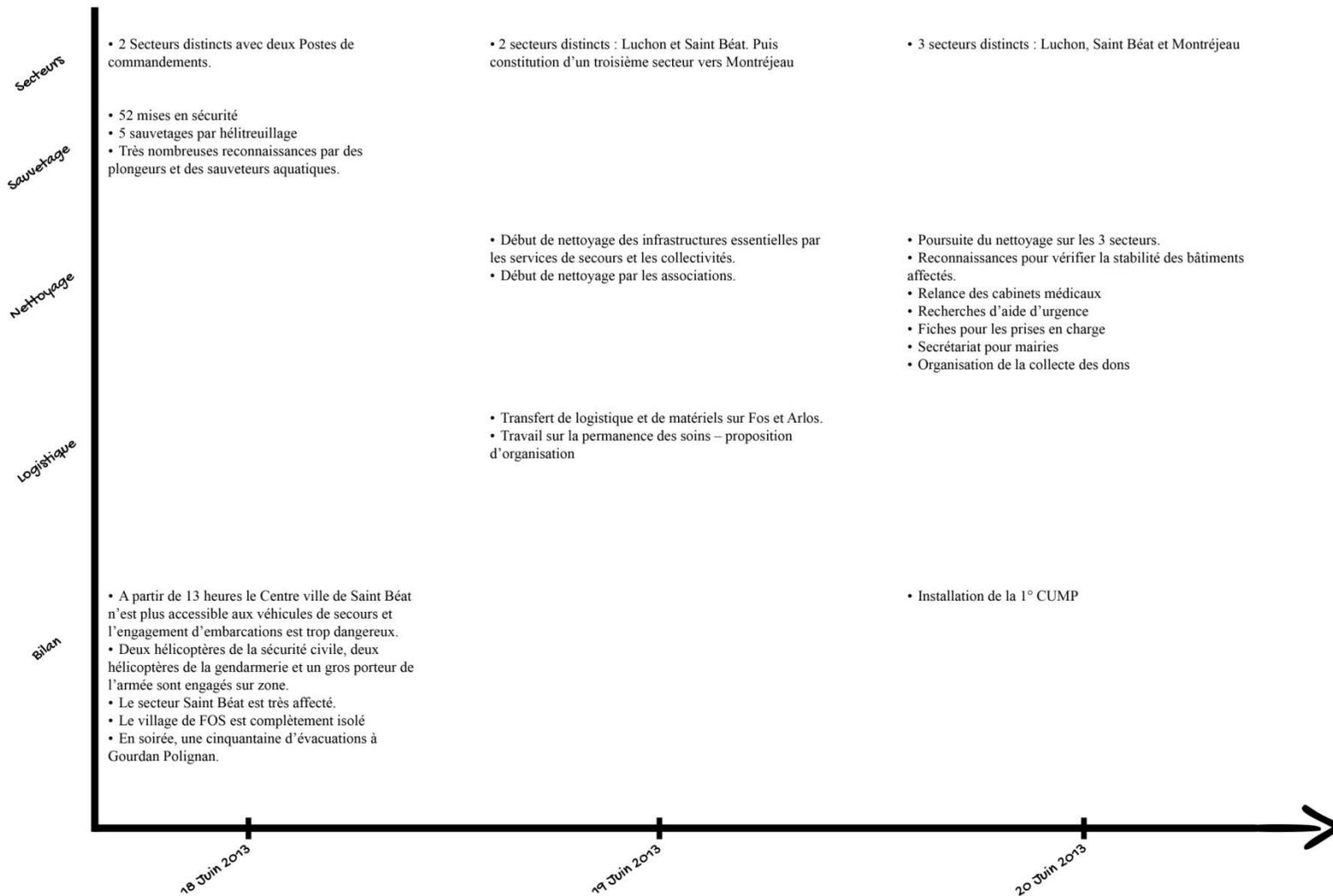


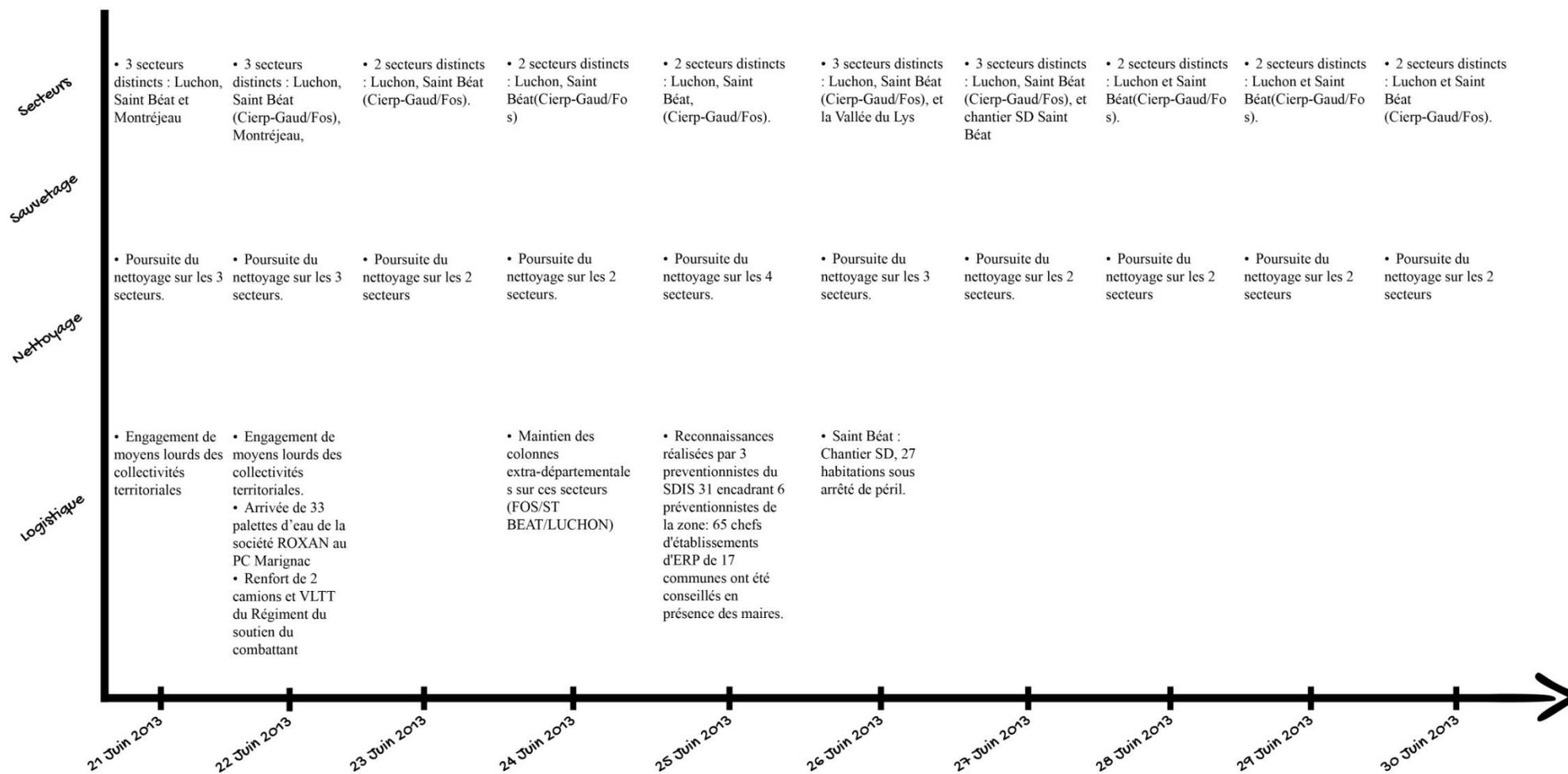
Le Centre Opérationnel Départemental



CCF Saint Bât







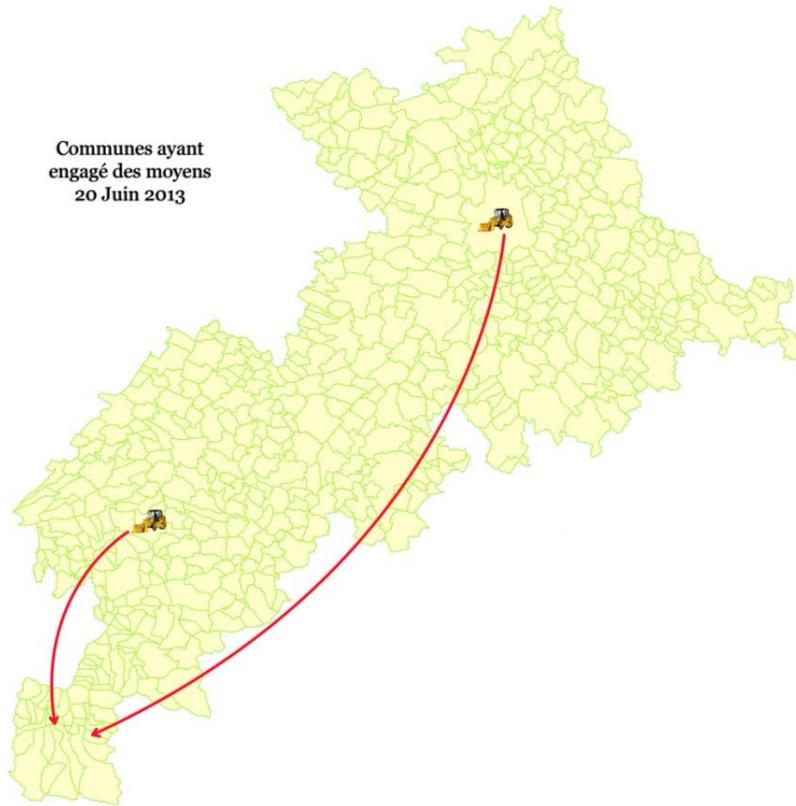
3.3 Moyens engagés :

- Sapeurs pompiers :

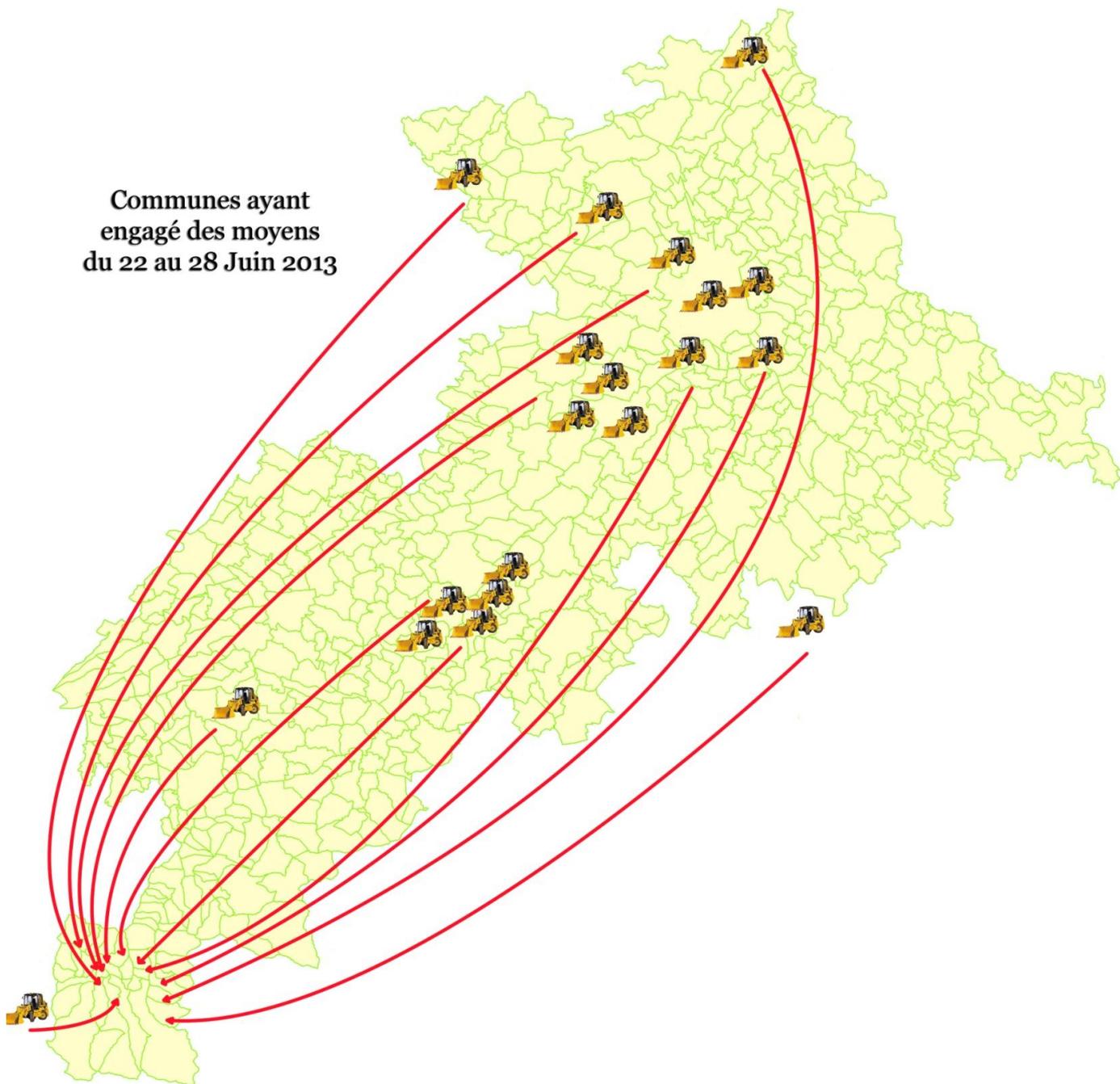
Date	Effectifs engagé SDIS Haute Garonne	Effectifs engagés en renfort	Engins de secours mobilisés	Spécialités opérationnelles engagées
18 juin	120 personnes		44 engins	SAV + CAN
19 juin	123 personnes	70 SP	55 engins	SAV + CAN
20 juin	113 personnes	70 SP	50 engins	SAV + CAN + SD + RCH
21 juin	195 personnes		60 engins	SAL
22 juin	145 personnes	93 SP	50 engins	
23 juin	90 personnes	93 SP	50 engins	
24 juin	38 personnes	93 SP	30 engins	
25 juin	79 personnes		35 engins	PRV +SD
26 juin	74 personnes		28 engins	SD
27 juin	71 personnes		28 engins	SD
28 juin	55 personnes		19 engins	
29 juin	19 personnes		8 engins	
30 juin	19 personnes		8 engins	

SAV : Sauvetage aquatique
CAN : Canyon
SAL : Scaphandrier autonome léger
SD : Sauvetage déblaiement
RCH : Risques chimiques
PRV : Prévention

○ Moyens des Collectivités territoriales :



**Communes ayant
engagé des moyens
du 22 au 28 Juin 2013**



○ **Associations agréées de Sécurité Civile :**

- 18 juin : 20 ADPC + 23 CR
- 19 juin : 20 ADPC + 36 CR
- 20 juin : 20 ADPC + 43 CR
- 21 juin : 20 ADPC + 48 CR

ADPC : Association Départementale de la Protection Civile
CR : Croix Rouge.

4 Les Observations :

Pour faire face aux inondations du mois de juin 2013, l'engagement, des services publics, des collectivités territoriales, des associations agréées de Sécurité Civile ou non, des bénévoles et des entreprises privées, s'est réalisé suivant trois temps : les actions d'urgence, l'accompagnement psychosocial et le retour vers une normale.

Cependant, si l'énoncé de ce principe est simple, son adaptation sur le terrain face à un contexte particulièrement difficile est plus compliquée. En effet, la phase d'accompagnement doit être engagée dès les opérations de secours d'urgence et de la même manière, les actions nécessaires à un retour vers une normale sont à préparer dès le début de l'intervention.

Les observations énoncées, ci-dessous, sont présentées phase par phase pour une vision thématique. Le plan proposé dans ce paragraphe n'est pas chronologique mais plutôt fonctionnel.

4.1 Stratégie opérationnelle :

4.1.1 Organisation du commandement :

Objectifs :

- ➡ *Concentrer des renseignements afin d'appivoiser la situation.*
- ➡ *Mise en sécurité et sauvetage.*

Les actions menées dans les premières heures étaient très différentes d'un secteur à l'autre. En effet, si les secours d'urgence furent nombreux sur la zone de Saint Béat et de Fos, il y a eu moins de sauvetages et de mises en sécurité sur le secteur de Bagnères-de-Luchon.

En revanche, de nombreuses reconnaissances sont nécessaires sur toute la zone d'intervention, pour évaluer les enjeux :

- ✓ Populations sensibles menacées (maisons de retraites, hôpitaux et cliniques, personnes isolées...).
- ✓ Voies de circulation bloquées, infrastructures essentielles menacées, zones de refuges
- ✓ Quartiers et villages complètement isolés.
- ✓ Niveau d'eau important, voire critique, dans les retenues ou les barrages....

Dans un même temps, la préparation, dès les premières heures, du travail d'accompagnement psychosocial et de retour vers une normale s'est engagée.

Problèmes rencontrés :

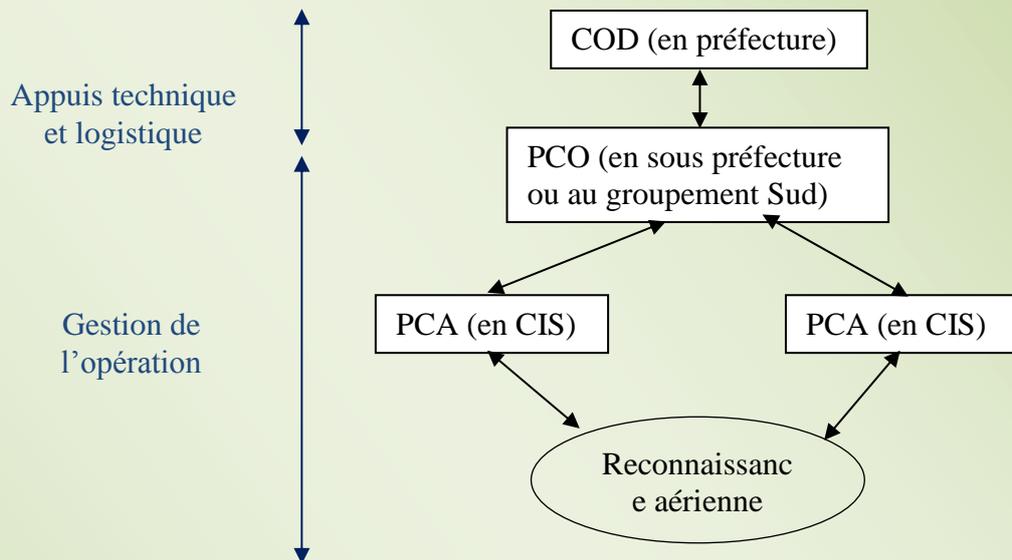
- ✓ L'organisation⁴ du commandement entre le Centre Opérationnel Départemental (COD) et le Poste de Commandement (PC) Communal de Luchon ne correspond pas à la dimension de l'intervention. Il est difficile de proposer des idées de manœuvre précises et calibrées. La proposition d'articulation du commandement autour de PC Avancé installés dans les CIS coordonnés par un PC Opérationnel installé en sous préfecture ou au sein des locaux du groupement Sud, n'a pas été retenue.
- ✓ Le binôme⁵ Directeur des Opérations de Secours (DOS) et les Commandants des Opérations de Secours (COS), essentiel à la définition de la stratégie opérationnelle n'a pas fonctionné, au profit d'un autre mode de fonctionnement, notamment les 18 et 19 juin.
- ✓ La reconnaissance aérienne est absolument nécessaire pour ce type d'opération. Une vision claire du secteur permet de transmettre à la Direction des Opérations de Secours (DOS) un point de situation précis. Ce point doit être partagé en interservices.
- ✓ Le COD appelle directement les maires. Les COS sur le terrain ne disposent pas de suffisamment de renseignements pour concentrer l'information. C'est pourtant un des objectifs principaux affichés par le DDSIS.
- ✓ Dans les toutes premières heures, il est difficile de recenser clairement les zones impactées.
- ✓ Tous les accès possibles doivent être clairement identifiés au préalable, pour permettre de définir le contour des zones isolées.
- ✓ Les liaisons radio sont très perturbées ou inexistantes sur la zone. Il est donc difficile de disposer de renseignements fiables.
- ✓ Les contacts avec les pompiers du Val d'Aran⁶ ont été quasi inexistantes durant la première journée.



Luchon inondé

Propositions d'amélioration :

- L'organisation du commandement « interservices » doit se construire à un échelon supra communal pour prendre en compte la dimension de l'évènement qui va bien au-delà des limites de la commune. Un échelon qui s'appuie sur un CIS faiblement dépendant des infrastructures essentielles, plutôt que sur une mairie, constitue un atout :



- La collaboration DOS-COS passe par la mise en place de contacts réguliers et formalisés, avec l'établissement et la diffusion des prises de décisions de façon formelle.
- A l'identique de l'organisation proposée ci-dessus, une configuration PC de Site coordonnant deux PC de Colonne mérite d'être envisagée. En effet, que ce soit lors de la phase d'urgence ou de retour vers une normale, la coordination de deux secteurs et la mission d'anticipation doivent être organisées sur le terrain, conformément à la doctrine.
- Quelle que soit la solution choisie, il est nécessaire de formaliser le contenu, le timing et le circuit de l'information transmise (montante et descendante) pour toutes les entités.
- La reconnaissance aérienne est une étape importante de la marche des opérations. La recherche de renseignements fournis par les survols des zones sinistrées doit être priorisée, d'abord sur les sauvetages puis sur l'évaluation des enjeux. La procédure d'engagement est à améliorer.
- Les exercices préparatoires à la conduite d'une crise méritent d'être dimensionnés pour simuler des situations complexes telles que celles vécues pour les inondations de 2013 ou la tempête Klaus. L'entraînement, ainsi scénarisé, permettra de tester une gestion de nombreux services et moyens sur une durée longue. La connaissance préalable des différents acteurs impliqués dans la gestion d'une opération représente une plus value dans la rapidité de mise en œuvre. Les simulations régulières permettent de placer les cadres dans des conditions proches de la réalité et de créer un réseau qui sera plus rapidement efficace.

4.1.2 Accompagnement immédiat aux populations

Le DDSIS demande, dès le 18 juin, que la phase d'accompagnement psychosocial des populations se lance dès le début de l'opération. Les sollicitations des maires, des associations agréées de Sécurité Civile et les correspondants des assurances sont quasi immédiates.

Mais les réactions sont différentes d'une commune à l'autre.

Si la commune de Bagnères-de-Luchon anticipe sur la problématique, le travail de préparation à l'accueil est beaucoup plus difficile sur Saint Mamet. Par ailleurs, sur le secteur de Fos et de Saint Béat, les contraintes de circulation, les niveaux d'eau et de boue retardent et rendent beaucoup plus difficile la mise en place des mesures d'accompagnement.

Le SDIS identifie⁷ rapidement le risque de pillage et du tourisme de catastrophe. Pour y faire face, des consignes sont transmises à la gendarmerie.

Les préparations de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration, sont anticipées très tôt, mais la mise en œuvre est souvent longue et erratique.

L'accompagnement psychosocial des populations sinistrées, des élus et des acteurs des secours est proposé dès les premières heures, mais il sera réellement mis en œuvre que dans les jours suivants.

Problèmes rencontrés :

- ✓ Comme pour la phase de secours le commandement doit être organisé à partir des PC Avancé de terrain, coordonnés par un PCO, avec le représentant de l'Etat et un COS ou un coordonnateur des COS.
- ✓ La DOS depuis le COD⁸ à Toulouse n'est pas adaptée, dans le cas présent. Les décisions prises et les consignes données sont souvent en décalage avec les réalités du terrain.
- ✓ A l'instar des actions de secours, l'accompagnement psychosocial aux populations sur un territoire aussi vaste ne peut pas se faire à l'échelle d'un PC Communal. Une organisation interservices d'une dimension supérieure à la commune est nécessaire pour coordonner toutes les actions qui, si elles dépendent du maire, méritent néanmoins d'être en cohérence d'un territoire à l'autre.
- ✓ La prise en charge⁹ des visites des autorités nationales sont une charge supplémentaire pour les acteurs sur le terrain.

Propositions d'amélioration :

- Créer un échelon supra communal pour assurer la coordination des opérations d'accompagnement psychosocial aux populations. Cette entité sera chargée d'anticiper et de piloter, en interservices, les actions nécessaires à l'accueil, l'hébergement et l'accompagnement psychologique des populations.
- Un PC Avancé, pour fonctionner efficacement, doit avoir une certaine autonomie. Un travail sur la formalisation des objectifs fixés par le DOS et le COS doit être entrepris pour définir clairement le niveau d'autonomie d'un PC Avancé interservices.
- L'anticipation des actions d'accompagnement, réalisée très tôt, a permis de prendre un « coup d'avance » sur la suite des opérations. Cette initiative est à capitaliser et à préciser sur certains points tels que la logistique alimentaire et la traçabilité.



Saint Béat

4.1.3 Retour vers une situation normale :

Dès le 19 juin 2013, le DDSIS demande la mise en œuvre de la prise en charge du retour vers une normale au COD, afin de soutenir les PC du terrain.

Cependant, la couverture opérationnelle du risque courant doit être maintenue, et les moyens départementaux ne sont pas suffisants pour faire face à des actions engagées sur des zones très étendues, sachant qu'elles dureront plusieurs semaines au regard des dégâts. Les colonnes de renforts de sapeurs pompiers permettent de réaliser un travail de nettoyage et de soutien dans l'urgence.

La composition de ces colonnes a été modifiée dans le temps pour permettre de les adapter aux missions du SDIS. Après la phase de secours, il est nécessaire de disposer de moyens d'épuisement et de nettoyage.

L'engagement réel¹⁰ de la phase du retour vers une normale et le reconditionnement du commandement est décidé le 20 juin 2013 vers midi. A la demande du DDSIS, un groupe éphémère adossé à la Préfecture, au Conseil Général et à l'Association des Maires de France conçoit les processus de retour vers une normale. Les buts fixés sont les suivants :

- Solliciter la solidarité des personnels des collectivités territoriales afin de relancer les administrations des mairies, si nécessaire, et ainsi mettre au repos les fonctionnaires en poste qui sont parfois eux-mêmes des sinistrés.
- Solliciter la solidarité des collectivités territoriales pour obtenir des moyens de travaux publics.
- Réaliser des fiches de procédures simples explicitant les différentes et nombreuses procédures assurantielles et d'organisation des chantiers.
- Recherche et déclenchement des aides d'urgence dans les différents ministères.
- Organisation de la collecte des dons, il est décidé de ne collecter que les dons financiers sur un compte unique sous l'égide de l'AMF.
- Organisation de la gestion des bénévoles pour les fins de semaine.
- Confirmation du PC Avancé sur le CIS de Marignac et création du PC Avancé au CIS de Luchon.

Ensuite, pendant toutes les journées consacrées au retour vers une normale, le SDIS pilote les conseils techniques d'abord aux maires puis aux particuliers. Ces conseils portent sur :

- ✓ La solidité des bâtiments inondés (SD + architectes).
- ✓ Les conditions de sécurité pour la remise en service des installations (SDIS + ErDF + France Télécom).
- ✓ Les risques de pollution (RCH).

- ✓ Les conditions de réouverture des ERP (PRV).
- ✓ Les problèmes liés à l'agriculture, notamment le manque de fourrage et les pertes de production de paille et de grains.
- ✓ Les mesures d'urgence pour relancer des cabinets médicaux et pharmacies (SSSM + ARS).
- ✓ Les démarches administratives et les dossiers de demandes d'aides et de recherches de fonds d'urgence (AMF, SDIS (Groupement des Ressources Humaines, Groupement des Affaires Générales et, Groupement Finances), Centre de Gestion, Conseil Général).

La Direction de la Voirie et des Infrastructures (DVI) du Conseil Général et la Direction Interdépartementale des Routes du Sud Ouest (DIRSO) deviennent, durant cette phase de l'opération, les partenaires principaux du SDIS. Si lors des opérations de secours, la gendarmerie et le SAMU furent nos principaux partenaires, dès le deuxième jour, la DVI et la DIRSO prennent une place prépondérante, notamment pour le dégagement des voiries et les conseils techniques, sur le terrain, en matière de travaux publics.

Le nettoyage des voiries et des infrastructures essentielles, puis des habitations n'est possible que grâce à la solidarité des collectivités territoriales. Mais les bonnes volontés doivent être coordonnées et organisées tant pour les missions de travaux public que pour l'accompagnement dans le cadre des démarches administratives. Dans un cas¹¹, comme dans l'autre, le SDIS joue un rôle majeur en se plaçant comme initiateur de la démarche et comme facilitateur dans l'organisation de la mise en œuvre.

La gestion des bénévoles qui se présentent spontanément pour participer à l'effort collectif est confiée aux associations agréées de Sécurité Civile. Cette procédure a pour objectif d'encadrer les bonnes volontés sans engager une coordination du SDIS ou des mairies.

Le SDIS réalise différentes actions :

- ✓ Sollicitation des coordonnateurs d'assurances.
- ✓ Organisation des chantiers par le service de santé et de secours médical.
- ✓ Renfort de secrétaires dans certaines mairies.
- ✓ Relance et accompagnement de la permanence des soins, des cabinets médicaux et de la pharmacie de Saint Bât.

Le SDIS travaille durant dix jours, au-delà de ses missions.

Pour faire face à une situation très exceptionnelle, il est nécessaire de sortir du cadre habituel. Néanmoins, le désengagement des moyens fait l'objet d'une attention particulière. Si la participation au nettoyage des entreprises et des habitations apparaît comme une évidence sur le terrain, le retrait des personnels engagés se fait progressivement pour accompagner les

populations le plus équitablement possible et surtout de ne pas générer un sentiment d'abandon dans la population fort éprouvée.

Problèmes rencontrés :

- ✓ Trouver des moyens afin de dégager et nettoyer les infrastructures essentielles est une des premières priorités. L'organisation de la recherche et le financement de moyens particuliers (hydro-cureuses...) ne peut être confié aux maires sinistrés. Des soutiens technique et financier doivent être mis en place, dès les premiers jours.
- ✓ Si la solidarité inter collectivités et interservices a bien fonctionné, elle mérite d'être encadrée et surtout complétée à partir d'une cellule Juridique, Administrative et Financière au sein du COD.
- ✓ Le COD¹² n'a pas exploré toutes les pistes de recherche de moyens particuliers. L'appel à la solidarité de grands groupes tels que VEOLIA n'a pas été envisagé.
- ✓ A ce niveau d'organisation, des PC Avancé avec les maires doivent organiser les chantiers au préalable afin que les chantiers gagnent en efficacité. Au COD de trouver et de fournir les moyens nécessaires aux opérations de nettoyage et de retour vers une normale.
- ✓ Les demandes de moyens de renforts méritent d'être mieux calibrées. Que ce soit pour des engins de secours public ou des outils particuliers de travaux publics, il est nécessaire d'en définir au préalable, précisément les caractéristiques.
- ✓ Le passage de consignes d'un COS à l'autre ou lors des relèves des chefs de secteurs doit être préparé dans les détails, pour permettre aux équipes d'être engagées dès leur arrivée sur zone. Dans les premiers jours, cette tâche est réalisée durant la nuit. Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, elle se décale en soirée, pour libérer l'encadrement la nuit. Malgré la mise en place de cette procédure, il est nécessaire de travailler sur un passage de consignes formalisé.
- ✓ Les mains courantes¹³ des PC, du CODIS-SC et du COD ne sont pas en cohérence. Un travail sur le partage des renseignements doit être entrepris.
- ✓ Pour les sinistrés, il existe un décalage très important entre l'urgence de la mise en œuvre du nettoyage et les délais pour la réalisation des démarches administratives. Cette situation est difficilement compréhensible. L'engagement des services publics dans les premiers jours, pour permettre aux populations de retrouver un peu de sérénité, est d'autant plus important.
- ✓ Nécessité de réunir les maires quotidiennement en soirée au sein des PC Avancé afin de préparer ensemble les chantiers du lendemain.

Propositions d'amélioration :

- Les PC Avancé doivent prendre, durant la phase de retour vers une normale, toute leur dimension interservices pour :
 - ❑ Prendre en compte les besoins des maires et les prioriser.
 - ❑ Apporter un conseil technique aux maires et aux sinistrés.
 - ❑ Proposer des idées de manœuvres adaptées à la situation locale.
 - ❑ Coordonner les différents partenaires publics et les associations agréées de Sécurité Civile.
 - ❑ Fixer les priorités de réalisation des chantiers.
 - ❑ Organiser la mise en œuvre des opérations de nettoyage des infrastructures essentielles puis des biens privés.
 - ❑ Etablir et transmettre les besoins en matériels complémentaires au COD.

- Le passage de consignes d'un PC à l'autre et d'une équipe à l'autre doit être formalisé et organisé pour permettre aux équipes engagées d'être opérationnelles, dès leur arrivée sur le théâtre des opérations. Cette préparation se réalise la veille ou dans la nuit.

- La mise en œuvre de moyens particuliers et techniques est la clé de voûte de la réussite du nettoyage. La recherche de ces outils mérite d'être préparée dans un plan de recherche. A ce jour, la Direction Départementale du Territoire (DDT) peut proposer des solutions techniques payantes. Une recherche de solutions faisant appel à la solidarité territoriale ou fonctionnelle doit être engagée.

- Dans le même ordre d'idées, le déblocage d'un fonds d'urgence pour des opérations de remise en état des infrastructures essentielles représente une solution à envisager pour gagner de précieuses heures dans la mise en œuvre des moyens privés.

- Si l'argent est le nerf de la guerre, c'est aussi un élément essentiel du retour vers une normale. Les aides d'urgence et les dons sont à organiser pour être employés au profit des sinistrés. Les bonnes pratiques employées lors des événements de juin méritent d'être capitalisées.

En synthèse des observations sur la stratégie opérationnelle, trois points essentiels sont à retenir :

Les inondations qui ont affecté le sud de la Haute Garonne dans le courant du mois de juin 2013 représentent une situation exceptionnelle liée à la présence d'un important manteau neigeux arrosé par d'abondantes précipitations. Ce risque avait été anticipé dans le courant de l'hiver (note n°44-2013 du 21 mars 2013 alertant la Préfecture sur les risques potentiels de crues), et des mesures ont été prises pour

assurer l'information des maires et la formation des services de secours, dans le courant du printemps. Cette anticipation a permis de disposer « d'un coup d'avance pour y faire face ».

Cependant¹⁴, la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle a été rendue plus difficile par une organisation du commandement interservices, différente d'une vallée à l'autre, et s'appuyant sur un PC Communal pour le secteur de Bagnères de Luchon, ce qui a généré une situation de catastrophe. La création d'un échelon supra-communal, dans la coordination des actions de secours d'accompagnement et de retour vers une situation normale, représente, pour un évènement exceptionnel long et étendu, une nécessité dans l'organisation des actions de terrain.

La solidarité intercollectivités et interservices est un des leviers qui a permis d'apporter aux populations sinistrées des soutiens technique et logistique précieux. Cette démarche¹⁵, initiée par le SDIS en coordination avec le Conseil Général et l'Association des Maires de France, mérite d'être intégrée aux différentes idées de manœuvre inscrites dans les plans de secours.



4.2 Organisation des actions dans la phase d'urgence.

La phase d'urgence a duré une trentaine d'heures. Cette phase a débuté le 18 juin à 6h00, par les premières évacuations de campings. On peut en estimer la fin, le 19 juin 12h00 à l'annonce de la décrue générale sur tous les secteurs.

Les sapeurs pompiers ont été engagés sur cette période pour des missions de reconnaissances, de mise en sécurité, d'évacuation d'assistance à la population, et de pompages d'urgence, notamment pour protéger ou pour restaurer des infrastructures essentielles.

4.2.1 Les reconnaissances :

Elles ont été réalisées avec des moyens terrestres (VL, VLTT et CCF), des moyens nautiques : (barques à fonds rigides et souples) et aériens avec l'utilisation des hélicoptères.

Les reconnaissances ont permis de collecter des renseignements pour se rendre compte de la situation et avoir une vision « terrain » des données (débits et hauteurs d'eau) qui arrivent au CODIS-SC et des impacts sur les voies inaccessibles, les infrastructures et les populations menacées.

Problèmes rencontrés :

- ➡ Organisation du commandement, les COS ne sont pas destinataires des renseignements et de tous les résultats des reconnaissances (notamment aériennes)
- ➡ La transmission de ces informations s'est faite souvent par téléphone portable et peu par le réseau radio (déficit d'Antares)
- ➡ Les destinataires de ces renseignements ont été le CTA Sud, le CODIS-SC et souvent transversalement les officiers des CIS locaux au moyen de téléphones portables.

Propositions d'amélioration :

- ➡ Des circuits de reconnaissances routiers ou aériens peuvent être envisagés avec la prise de photos pour documenter les informations et servir de comparaison pour suivre la dynamique de la situation.
- ➡ Les reconnaissances doivent être organisées sous le contrôle du PC Avancé et à son profit.

4.2.2 Les mises en sécurité, les sauvetages et les évacuations.

- ➡ 5 hélitreuillages
- ➡ 52 mises en sécurité

- 240 personnes évacuées vers des centres de regroupements, généralement des locaux mis à disposition par les mairies.
- 2 évacuations sanitaires
- Moyens engagés par le SDIS durant cette phase d'urgence : 120 sapeurs pompiers et 44 engins.

4.2.3 **Accompagnement psychosocial de la population :**

En parallèle aux actions d'urgence, des missions annexes sont menées pour assurer un début d'accompagnement psychosocial

En effet les infrastructures et réseaux sont hors service (électricité, eaux, gaz). Des besoins particuliers en médicaments (oxygène) sont transmis aux différents organes de commandement. Des transferts de malades vers les ambulances privées à l'aide de VSAV tout terrain sont organisés, tout comme les visites à domicile des médecins et des infirmières libérales.

Dans ces conditions, les secours engagent dès les premières heures des actions d'accompagnement et de soutien

Problèmes rencontrés :

- Les actions d'urgence et d'accompagnement sont menées conjointement, mais les ressources sont limitées pour mener de front ces missions.
- La priorisation des actions est souvent difficile à établir par manque de renseignements fiables.

Propositions d'amélioration :

- Pour améliorer la coordination opérationnelle du début de l'opération, une collaboration interservices pour recouper les informations est à améliorer.
- Un travail sur la méthode reconnaissance et les renseignements à recueillir est à approfondir. Un classement des priorités : « Urgence, Accompagnement essentiel, Accompagnement secondaire.... » est à formaliser et à partager en interservices.
- Le plan de continuité de l'activité doit être engagé dès les premières heures et des mesures de sauvegarde des infrastructures essentielles, en particulier les communications, sont à planifier sur plusieurs jours.
- Identifier les zones difficilement accessibles pour anticiper la mobilisation des moyens sanitaires adaptés du SDIS en relai de la médecine et des ambulanciers privés.
- Dès les premiers instants, mobiliser les acteurs du soutien psychosocial pour qu'ils anticipent les actions d'aide à la population.

4.2.4 Les spécialités :

Les nageurs sauveteurs (SAV) :

Les SAV vont être en première ligne du dispositif de reconnaissance et de sauvetage des personnes sur le secteur de Saint Béat le 18 et le 19 juin.

- 11h30 : Des équipes SAV sont constituées par anticipation. 8 SAV sont disponibles, de garde ou de repos avec un délai de mise en œuvre opérationnelle de 1h00.
- 15h30 : Deux reconnaissances aériennes sont effectuées sur les vallées de la Garonne (Fos, Arlos et Saint Béat) et de la Pique.
- 16h30 : Engagement des équipes SAV en deux équipes à bord de deux hélicoptères EC135 Dragon 34 et Dragon 66. Leurs zones d'interventions sont les rives gauche et droite à Saint Béat.
- 21h30 : Fin de l'engagement des équipes SAV.

L'équipe SAV est engagée de nouveau le 19 juin à partir de 8h00 sur le secteur Saint Béat et Fos pour ouvrir la route entre ces deux communes.

Les SAV sont désengagés à 15h00.

Eléments positifs :

- ✓ Le niveau de réponse des personnels de repos a permis de multiplier les équipes engagées.
- ✓ La connaissance des lieux est un atout pour cette spécialité.

Problèmes rencontrés :

- ✓ L'alerte des équipes SAV est réalisée via le Conseiller Technique Départemental (CTD), à la suite de contacts directs entre spécialistes, et non par les CTA ou CODIS-SC. Cette procédure parfois longue retarde l'engagement des renforts.
- ✓ Dans les premières heures, cette spécialité sert de pivot à l'organisation opérationnelle avec les moyens aériens. Elle mérite d'être plus intégrée dans le dispositif de commandement.

Propositions d'amélioration :

- Anticiper la disponibilité des SAV et le délai de mise en œuvre opérationnelle.
- Intégrer ces moyens plus tôt dans le dispositif de secours. Les besoins doivent être transmis au CODIS-SC qui coordonne l'engagement des unités en fonctions des priorités.
- Renforcer la coordination et le contrôle des SAV avec le PC Avancé, notamment pour avoir une vision plus globale de la situation, anticiper le nombre de chantiers et prioriser les actions.
- Améliorer les communications radio entre SAV sur le terrain, entre SAV et les hélicoptères, entre SAV et la coordination des secteurs.
- Le Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux et les sauveteurs en canyon aurait pu être une ressource complémentaire pour le soutien des SAV. Des entraînements transversaux à plusieurs spécialités sont nécessaires pour mettre en place des reflexes de collaboration et apporter toutes les possibilités d'actions.
- Comme pour la chaîne hiérarchique, le CTD doit être alerté pour une opération particulière et a fortiori lors d'un sinistre majeur.

La spécialité « conducteurs » :

Les spécialistes de conduite des moyens hors chemin et des embarcations doivent être engagés pour le rappel des règles d'engagement et de sécurité en milieu inondé, dès le début des opérations.

Problèmes rencontrés :

- ✓ Les camions citernes feux de forêts (CCF) engagés en zones inondées n'ont pas de bouées ni de gilets de sauvetages à disposition des secouristes ou à destination des victimes à secourir.

Propositions d'amélioration :

- A l'instar des violences urbaines, où l'on renforce l'équipement des CCF, il serait opportun de modifier l'armement de ces véhicules au regard de la situation rencontrée.

4.2.5 Le Service de Santé et de Secours Médical (SSSM) :

Le SSSM a été mobilisé dès la phase d'urgence :

- Présence médicale CTA Sud puis CIS Saint Béat et Bagnères-de-Luchon
- Présence d'un infirmier sapeur pompier volontaire (ISPV) à Fos, alors que la commune était isolée. Cette permanence a permis le soutien aux populations, la prise en charge de patients, et les pansements à domicile.

Cette mobilisation des médecins, pharmaciens et infirmiers du SSSM s'est renforcée tout au long de l'évènement.

- Réouverture d'un cabinet médical : Activité d'une ISPV au tri d'accueil
- Réouverture de l'activité pharmaceutique sur la commune de Saint Béat : Liens administratifs, contrôle du stock.
- Accompagnement médico-psychosocial, soutien à l'activité de la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) sur toutes les zones impactées. A titre d'exemple, plus de 2500 consultations furent réalisées entre le 19 et 30 juin.
- Visites des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Le SSSM a été force de proposition pour mettre la CUMP et le SAVIM (Service d'aide aux victimes d'information et de médiation) en relation le plus tôt possible alors qu'en situation normale, ces entités interviennent sur des temporalités différentes.

4.2.6 Les renforts extérieurs

Par anticipation¹⁶ le COZ est activé avant même les premières demandes de secours. Par contre, les SDIS ne sont pas informés de cette activation et n'en exploitent pas tous les avantages.

En revanche, les contacts téléphoniques réguliers entre le Directeur Général de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises et le DDSIS sont très appréciés.

Deux colonnes sont envoyées par le COZ. Elles sont arrivées sur site le 19 juin, entre 1h00 et 3h00. Ces deux colonnes étaient constituées de deux groupes inondations chacune venant des SDIS des Pyrénées Orientales, de l'Aude, de l'Ardèche et de la Drôme.

Elles ont été déployées sur le terrain, le 19 juin 2013 et désengagées le lendemain. Les moyens fournis étaient adaptés à la phase d'urgence, mais ne correspondaient plus aux actions de retour vers une normale.

Le calibrage des groupes doit être adapté à la phase de l'opération : Sauvetage ou Nettoyage. Ils seront composés des SDIS de l'Aveyron, de la Dordogne, de la Gironde, du Gers, du Tarn et du Tarn et Garonne.



4.2.7 Les hélicoptères :

C'est le fer de lance des opérations d'urgence lors des inondations, pour les missions de secours aux personnes et pour mener les reconnaissances. Il est important de rassembler ces moyens rapidement, d'assurer une bonne coordination afin de quadriller au mieux la zone et d'organiser une meilleure distribution des ressources.

Les moyens engagés :

- 2 EC145 Dragons 34, 66
- 1 hélicoptère du SAMU
- 2 EC135 Gendarmerie,
- 1 Cougar de l'Armée de terre,

La chronologie du déploiement des moyens aériens :

- 13h00 : Hélico SAMU pour des missions de médecine libérale pour les zones inaccessibles
- 14h00 : Dragon 66
- 15h20 : Le COS Bagnères-de-Luchon désigne comme coordinateur des moyens aériens un gendarme du PGHM.
- 16h30 : Dragon 34
- 21h00 : Le Cougar est posé au CIS d'Estancarbon
- 00h23 : Le COD décide de ne plus faire de mission aérienne sauf urgence vitale

Propositions d'amélioration :

- ➔ Prévoir un officier et son adjoint pour la gestion des moyens aériens. Cette fonction doit pouvoir :
 - Attribuer les missions « aéro » en coordination avec les PC Avancé.
 - Déterminer les personnels à embarquer, et les priorités : Sauvetages – engagement des spécialistes SAV - reconnaissance
 - Indiquer les DZ (avec les réserves en kérosène disponibles), le nombre d'appareils sur chaque zone et les informations sécurités recueillies par les pilotes au cours de leurs rotations.
 - Tenir une main courante des missions effectuées.
 - C'est une mission¹⁷, qui revient de droit au DMD, doit être préparée et testée.

4.2.8 Les fonctions supports

Elles n'apparaissent pas immédiatement dans la phase d'urgence, mais elles sont des marqueurs du niveau d'organisation. Elles doivent être mises en œuvre dès le début de l'opération et monter en puissance en complémentarité des moyens.

Dans ces circonstances, le besoin de technicité est grand et les personnes spécialisées ont un rôle important à jouer. Les différents domaines de compétences des personnels des SDIS, notamment des personnels administratifs et techniques sont mis à contribution dès la phase d'urgence.

Dans un environnement juridique, administratif et financier de plus en plus complexe, l'appui des groupements supports du SDIS apporte à la DOS, des idées de manœuvres et des solutions qui participent grandement à améliorer les actions d'accompagnement aux populations.

Propositions d'amélioration :

➔ Logistique :

- Cette fonction doit être rapidement attribuée. Il est préférable de choisir un cadre local, car il est nécessaire d'avoir une bonne connaissance de la zone et un réseau local déjà développé.
- Trouver de la nourriture, des boissons, des lieux de couchages et des douches chaudes ne s'improvisent pas, ils s'anticipent. Des renforts extérieurs sont en route, la situation va se prolonger il est nécessaire de maintenir le potentiel humain au meilleur de sa condition. Cette fonction permet de délester le CODIS-SC d'une lourde tâche.

➔ Mécaniques :

- Les mécaniques s'usent plus rapidement dans ces conditions extrêmes. Il est important de définir un point à l'extérieur de la zone sur un CIS pour monter un atelier de première intervention.
- Cette zone permet aussi un nettoyage des véhicules et du matériel notamment pour les colonnes qui repartent en fin d'engagement. Reconditionnement en matériels et complément des huiles et carburants.
- Cette fonction permet de centraliser au plus tôt l'état du parc matériel et d'anticiper sa remise en état.

➔ Radio et téléphone :

- Sur le secteur de Luchon, les transmissions sont difficiles et les VSAT, qui n'étaient pas complètement opérationnels au moment des faits, n'ont pas permis de suppléer totalement le réseau défaillant. Des essais méritent d'être organisés pour construire une procédure qui permette de disposer de liaisons fiables. De plus, une équipe de soutien technique doit être impliquée dans l'opération dès les premières heures, pour assurer la maintenance et le dépannage des organes en place.

4.3 Organisation des actions pour un retour vers une normale.

Les opérations réalisées pour remettre en service les infrastructures essentielles dans un premier temps et les habitations dans une deuxième phase, ont mobilisé de nombreuses ressources. Les moyens étaient engagés sous le commandement des PC Avancé.

La solidarité des collectivités territoriales, des associations et des entreprises départementales a permis un nettoyage efficace des infrastructures, mais la diversité des moyens proposés a représenté un challenge quant à la mise en œuvre sur le terrain.

Problèmes rencontrés :

- ✓ L'engagement de moyens lourds pour pomper et évacuer la boue et les eaux chargées doit être effectif le plus tôt possible (avant que la boue ne sèche). Si les lames des moyens de la DVI ont assuré rapidement le dégagement des voies essentielles, la mobilisation, en nombre suffisant des hydro-cureuses a été plus difficile.
- ✓ La procédure d'engagement des moyens « extra-pompiers » a provoqué durant ces journées des difficultés de mise en œuvre. En effet, certains engins ont été détournés et d'autres affectés sans mission précise. Une formalisation plus précise de l'organisation de déploiement est nécessaire.
- ✓ Les aspects logistiques, lors de ces opérations longues, sont la source de nombreux problèmes qui peuvent être résolus simplement, à condition de les traiter rapidement et surtout de les anticiper. La création d'un parc à matériel, la gestion de tous les petits matériels (raclettes, balais, outils...), sont autant de contraintes qui mobilisent beaucoup d'énergie pour les chefs de groupes et de secteurs. De même le soutien opérationnel alimentaire et le reconditionnement des matériels et fin de mission sont des phases de l'opération qui méritent une attention particulière.
- ✓ La durée des opérations de remise en état des infrastructures a généré l'organisation de nombreuses relèves. Les groupes engagés pour une journée de travail ont souvent dû patienter avant de réaliser leurs actions. Lorsque le commandement du secteur était assuré par une même équipe d'un jour sur l'autre ces délais d'attente étaient réduits. Cependant, les personnels ne peuvent rester sur le pont durant plusieurs semaines, et une organisation plus précise des relèves doit être envisagée. Profiter de la connaissance du secteur et d'une continuité dans la prise de décision est une opportunité à saisir, mais elle ne doit pas se faire au détriment de la santé et de la sécurité des agents.
- ✓ Les groupes engagés sur les opérations de nettoyage provenaient de CIS et de départements éloignés de la zone d'intervention. Ces moyens

ont souvent eu besoin de guidage pour rejoindre leurs chantiers. La mise à disposition de plans et de cartes mérite d'être améliorée.

Propositions d'améliorations :

- L'efficacité du nettoyage des eaux chargées et des boues passe par la mobilisation rapide de moyens spécifiques de pompage ou d'hydro-curage. Or, si le SDIS dispose de moyens de pompage, il est nécessaire de faire appel à des moyens externes pour évacuer les boues. Dans les premières heures les hydro-cureuses représentent les outils les plus adaptés, mais il est difficile d'en trouver, en nombre suffisant, dans les collectivités locales. La mobilisation de moyens privés est nécessaire. L'engagement peut se prévoir en faisant appel à la solidarité des grands groupes ou par le déblocage d'un fonds d'urgence.
- L'organisation de la logistique, qu'elle soit technique ou alimentaire, est généralement un axe de progrès dans les opérations d'ampleur. La doctrine GOC prévoit de traiter le problème de la logistique dans les ordres initiaux et de conduite, au même titre que le commandement. Or, pour une intervention de longue durée sur une zone très étendue, il apparaît nécessaire de consacrer un secteur dédié à la résolution des problèmes techniques et logistiques. La notion de « Logistique » glisse dans ce cas plutôt vers une notion de « Soutien Opérationnel et Technique ». La création d'un tel secteur fonctionnel dont l'objectif est de fournir aux équipes engagées les moyens de travailler représente une transposition de notre organisation au quotidien. Chargé à la fois de la répartition des moyens externes, de la distribution du petit matériel, de la reprographie de plans, de la logistique alimentaire et de la remise en état des moyens, le secteur « SOT » doit mettre de l'huile dans les rouages de notre organisation compliquée.
- De la même manière, les problèmes liés aux relèves sont récurrents dans la gestion des opérations de longue durée. Et, si le maintien d'un chef de secteur ou de sous secteur sur son poste apporte une garantie dans la continuité des actions menées, cette solution peut être dangereuse pour la santé des personnels. Plusieurs solutions sont envisageables. La constitution d'une équipe chargée de faire fonctionner un secteur qui assure ses propres relèves et le passage de consignes représente une solution. La préparation du travail du jour « J » par le chef de secteur du jour « J-1 » en est une autre. Un travail en profondeur doit être mené et testé pour définir la solution la mieux adaptée.

4.4 Utilisation d'un drone pour reconnaissances aériennes.

Une opportunité a permis pour tester l'utilisation d'un drone. En effet, un officier du CIS Muret-Massat, le lieutenant Bernard DELATTRE, est propriétaire à titre personnel d'un drone d'images. Titulaire par ailleurs d'une licence de pilotage d'aéromodélisme, il est accrédité pour réaliser le survol de zones urbanisées et réaliser des prises de vues aériennes (photographies et vidéo).

Lors des opérations de retour vers une normale, une expérimentation a été réalisée pour évaluer le retour d'informations apportées par une reconnaissance aérienne au moyen du drone. Deux secteurs ont été testés :

- ✓ Le village de Saint Mamet
- ✓ La route de Superbagnères.

Dans les deux cas, les images transmises représentent une réelle plus value pour la reconnaissance du chef de secteur. L'engagement de ce moyen « aérien », sans personnel à bord et d'un coût financier limité, peut être effectué dans des conditions pour lesquelles l'emploi d'un moyen « classique » serait jugé trop dangereux. De plus, la qualité des images et la possibilité de choisir, in situ et sur le moment, les zone à reconnaître, apportent des informations complémentaires pour la priorisation des objectifs voire des réactions immédiates.

Cependant, pour engager un tel moyen, il est absolument nécessaire de disposer d'un « pilote » qualifié et accrédité, mobilisable rapidement. La demande d'intervention d'une entreprise extérieure ne correspond pas à la cinétique des actions de secours, mais peut être envisagée pour l'accompagnement ou le retour vers une normale.



5 Proposition de Plan d'action :

Les enseignements tirés des opérations de juin 2013 méritent d'être capitalisés pour permettre d'améliorer la résilience du service. L'organisation mise en place pour faire face aux situations complexes liées à des situations météorologiques exceptionnelles sera enrichie des propositions issues du présent ReTour d'EXpérience.

Cependant, il est nécessaire d'aller plus loin dans la démarche et de proposer un plan d'action qui prenne en compte les propositions relatives au SDIS, mais aussi les axes de progrès à développer en inter services et avec les autres partenaires territoriaux.

Le tableau suivant représente une synthèse des propositions d'améliorations, avec une échéance dans les objectifs, et les idées de manœuvre pour atteindre ces buts.

5.1 Axes d'améliorations

Domaine d'action	Proposition de Mesures	Echéance
Protection Prévision	Recensement des enjeux soumis à l'aléa inondation et à l'aléa « coulées de lave ». Poursuite du travail sur les plans de continuité de l'activité.	2014 - 2015
Protection Prévision	Identification des voies menacées de coupure et des quartiers isolés. Définition d'accès prioritaires à la zone menacée.	2014
Protection Prévision	Sensibilisation puis formation de la chaîne de commandement aux enjeux et aux méthodes de travail face à un aléa inondation.	2014 - 2015
Stratégie et Commandement des Opérations	Construction d'une organisation de commandement autour de PC Avancé inter services et inter communaux. Installation des PC de sites et PC de colonne en appui des PCO et PCA.	2014 - 2015
Stratégie et Commandement des Opérations	Test de l'organisation de la direction et du commandement des opérations sur une situation complexe (proche de la réalité) durant une période de plusieurs journées.	2016
Stratégie et Commandement des Opérations	Travail sur la formalisation des objectifs généraux et sur le partage d'une main courante unique et validée par le DOS et testée lors d'une passation de commandement.	2014
Stratégie et Commandement des Opérations	Maîtriser les voies d'information par les téléphones portables. Favoriser l'utilisation du réseau radio. Formaliser le contenu, le timing et le circuit de l'information.	2014 - 2015

Domaine d'action	Proposition de Mesures	Echéance
Phase d'Urgence	Formaliser les circuits de reconnaissances. Prendre des photos. Utiliser les moyens aériens.	2014 - 2015
Phase d'Urgence	Anticiper les disponibilités opérationnelles des spécialistes. Intégrer au plus tôt les conseillers techniques dans le dispositif Encourager les manœuvres inter disciplines pour renforcer la collaboration des différentes spécialités sur le même théâtre d'opération. Améliorer l'organisation des communications sur le terrain entre SAV, vers les hélicoptères et pour la coordination des secteurs.	2014 - 2015
Phase d'Urgence	Préparer un équipement de base pour l'emploi des CCF en zone inondée notamment pour la sécurité des équipages et des victimes	2014 - 2015
Phase d'Urgence	Mettre en place un officier et son adjoint pour la gestion des moyens aériens.	2014 - 2015
Phase d'Urgence	Développer la fonction Soutien Opérationnel et Technique sur les interventions majeures, notamment dans le domaine de la logistique, avec la mise en place au plus tôt d'un officier et son adjoint à cette fonction.	2014 - 2015
Phase d'Urgence	Développer le reconditionnement des engins et matériel le plus tôt possible, une zone dédiée à cette fonction peut être mis en place sur un CIS support en limite du théâtre des opérations	2014 - 2015
Soutien Immédiat aux populations.	Définition et construction d'un échelon supra-communal pour la coordination des opérations d'accompagnement psychosocial (hébergement, soutien...). Formalisation des objectifs et des limites d'actions. Test en grandeur nature de cette organisation	2014 – 2015
Soutien Immédiat aux populations.	Travail sur le partage d'une méthode d'anticipation des actions d'accompagnement au niveau des PC, capitalisation des actions menées et des améliorations envisagées.	2015
Retour vers une normale	Capitalisation et amélioration de la mise en œuvre de la solidarité des collectivités territoriales.	2014
Retour vers une normale	Formalisation sur l'engagement des partenaires publics et privés. Constitution d'un cadre juridique et d'une cellule de conseil.	2014 – 2015

Domaine d'action	Proposition de Mesures	Echéance
Retour vers une normale	Elaboration d'une procédure pour dégager un fonds d'urgence nécessaire à la mobilisation de moyens particuliers.	2014
Retour vers une normale	Test lors d'un exercice de cadre puis de terrain de méthodes d'engagement, du passage de consignes et de la complémentarité des différents services et collectivités sur un chantier étendu.	2015
Retour vers une normale	Recensement des moyens lourds de nettoyage. Création d'un répertoire de ressources externes et mise à jour de la base de données du SDIS. Mise en place d'un protocole commun aux collectivités et aux grands groupes pour définir plus précisément l'engagement des moyens externes.	2014
Organisation de la réponse et tactique opérationnelle	Enrichissement du répertoire des idées de manœuvres relatives aux événements climatiques. Ce tableau construit après la tempête Klaus doit être complété par les retours d'expérience de chaque opération.	2014
Organisation de la réponse et tactique opérationnelle	Définition d'une organisation des secteurs en prenant en compte toutes les contraintes liées à la logistique qu'elle soit technique ou opérationnelle. Création du secteur opérationnel et technique (SOT) et test sur un exercice impliquant chefs groupes, de colonnes et chefs de sites.	2015
Organisation de la réponse et tactique opérationnelle	Définition d'une procédure de relève pour les opérations durant plusieurs jours en s'appuyant sur les ressources locales et les renforts départementaux. Cette procédure doit être testée dans des conditions proches de la réalité.	2015
Investigations aériennes et sauvetages	Etablissement d'un guide de bonnes pratiques quant à l'emploi des moyens aériens qui définisse les priorités d'actions, les conditions d'utilisation des machines et les contraintes de sécurité (notamment la mise en place très rapide d'un officier « aéro »).	2014
Investigations aériennes et drone	Evaluation des possibilités offertes par un drone, lors d'une opération liée à un phénomène climatique exceptionnel. Mise en place d'une organisation permettant d'exploiter de façon optimale ces moyens aériens.	2014-2015

A partir de cette synthèse, il convient de définir quel est le groupement chargé d'animer le groupe de travail qui mettra en œuvre la proposition.

5.2 Bonnes pratiques :

Mais si de nombreux points sont à améliorer, il est des domaines pour lesquels l'organisation des secours, de l'accompagnement et du retour vers une normale ont bien fonctionné. Au même titre que les axes de progrès sont rassemblés dans une proposition de plan d'action, les bonnes pratiques doivent être capitalisées dans un recueil d'idées de manœuvre.

Domaine d'action :	Idée de manœuvre et bonnes pratiques :
Protection Prévision	Détection des signes d'alarme et alarmants et alerte précoce des autorités
Protection Prévision	Réalisation de plans de secours à partir d'objectifs clairs et partagés. Test des organisations dans une logique inter service.
Protection Prévision	Information des maires et soutien technique dans la réalisation des organisations communales
Phase d'urgence	Engagement rapide des unités spécialisées et adaptation des techniques de secours (SAV+GRIMP+CAN...)
Phase d'urgence	Anticipation des risques lors de la décrue, en particulier stabilité des bâtiments et mesures de sécurité des installations. Le binôme architecte – SD apporte une réponse à la fois technique et pratique.
Accompagnement	Mobilisation de moyens sanitaires du SDIS en relai de la médecine et des ambulances privées pour les zones difficilement accessibles.
Accompagnement	Proposition d'organisation, dès les premiers instants, d'un soutien psychosocial.
Accompagnement	Ouverture d'un cabinet médical et d'une pharmacie avec l'appui du service de santé et de secours médical.
Retour vers une normale	Appui technique des maires en matière de Prévention des ERP, d'organisation des opérations, de nettoyage et de priorisation des chantiers.
Retour vers une normale	Mutualisation des spécialités dans les actions de reconnaissances, de conseil technique et d'intervention : PRV + SD + RCH
Retour vers une normale	Mobilisation et coordination des moyens des collectivités territoriales au service des communes sinistrées.
Toutes les phases	Engagement des groupements supports, notamment des personnels administratifs et techniques pour des missions qui impliquent un besoin de technicité important, dans les structures de commandement.

6 Conclusion

Les inondations qui ont affecté le sud du département au mois de juin 2013 étaient exceptionnelles à plus d'un titre. L'ampleur des dégâts, les hauteurs d'eau et les quantités de boues déposées sont autant de phénomènes qui ont rendu cet événement particulier. Néanmoins, aucun décès lié directement à l'inondation n'est à déplorer et les blessés sont peu nombreux. Les femmes et les hommes engagés sur le terrain ou en support des opérations de secours ont permis par leur dévouement et leur technicité d'apporter un accompagnement efficace à des populations sinistrées.

Les services publics et les collectivités territoriales ont démontré à cette occasion leur capacité de résilience.

Les mesures prises en anticipation ont permis d'alerter les maires et de préparer les services d'urgence à faire face à une situation complexe. Néanmoins, la conduite des opérations, dans une dynamique « inter services » a nécessité des adaptations importantes que ce soit lors des phases d'urgence ou d'accompagnement.

De plus, la durée des opérations a mobilisé de nombreuses ressources et des moyens importants sur le terrain ou dans les organes de décision. Dans ces conditions, la gestion logistique représente un secteur de l'intervention à prendre en compte dès le début de l'engagement des services. Les implications financières des actions d'accompagnement et de retour vers une normale doivent être anticipées dès la phase d'urgence.

La solidarité des collectivités locales, des bénévoles et des associations agréées de Sécurité Civile est à souligner particulièrement. La remise en état des infrastructures essentielles et des habitations a pu être réalisée dans des délais raisonnables avec l'aide de tous les partenaires engagés. Dans la même dynamique, les sapeurs pompiers ont fait preuve d'un dévouement et d'un engagement à toute épreuve.

Des axes d'amélioration sont néanmoins à travailler. L'organisation du commandement à l'échelon supra-communal tout en restant à proximité du terrain représente une première piste de travail. La coordination des actions d'urgence et de soutien, l'anticipation de la prise en charge psychosociale des populations et la mise en œuvre des moyens publics et privés de toutes provenances sont autant de domaines à approfondir pour améliorer l'action des services.

7 Epilogue

La lecture du RETour d'EXpérience des inondations du 18 juin 2013, notamment les parties relatives aux phases prodromique et de l'urgence permettent de comprendre dans quelle mesure des signes d'alarme « ordinaire » bien identifiés et pris en compte, peuvent, néanmoins, conduire à une catastrophe.

Pourtant, cette catastrophe avait tous les ingrédients pour se cantonner en un sinistre majeur. Dans le cas présent, bien sûr, le produit des réactions en chaîne est le fait générateur, auquel les actions de Sécurité Civile ont participé, de manière non intentionnelle, à précipiter le sinistre vers la catastrophe.

Cependant, tout le monde se félicite que tout ait bien fonctionné.

La prise en compte de l'aléa « inondations de la Garonne amont et de la Pique du 18 juin 2013 » débute, au sein du SDIS, dès mars 2013 avec l'analyse des signes d'alarme « ordinaire » et leurs synergies potentielles. Le travail est d'autant plus facilité que la mémoire de précédentes inondations, notamment de juillet 1925, est disponible.

Ainsi, la phase prodromique, recouvrant, entre autres, la protection, la prévision et la planification, se met en œuvre rapidement tant au sein de l'établissement public que de l'organisation Sécurité Civile.

L'écho est d'autant plus aisé que les élus locaux furent sensibilisés, dès 2007, via les formations de l'Agence Technique Départementale, sur leur rôle et leurs responsabilités en matière de Sécurité Civile.

De nombreuses initiatives collaboratives entre les différents acteurs se mettent en place, comme des réunions de sensibilisation et surtout des exercices sont réalisés. Il faut noter plus particulièrement la manœuvre du 13 juin 2013. Elle est l'occasion de mettre en œuvre des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS), mais aussi de procéder à des évacuations de campings situés en bordure des cours d'eau. Une seconde phase de l'exercice consiste, entre autres, à l'organisation du commandement sur un accident, de la route, majeur en période d'inondation.

Lors de la phase prodromique, le SDIS procède à la réactualisation des Plans de Continuité d'Activité des Centres d'Incendie et de Secours (CIS) en prenant en compte les déficiences de l'Infrastructure Nationale Partageable des Transmissions (INPT) et les fragilités des infrastructures essentielles locales, comme le téléphone et l'électricité. Dans cette logique, au cours de l'exercice du 13 juin 2013, les sapeurs pompiers déploient, pour la première fois, leurs véhicules satellites de soutien aux transmissions adossés à un CIS, autonome en énergie, car équipé d'un groupe électrogène.

L'exercice confirme l'intérêt d'une organisation de commandement décentralisée au plus près du terrain. De plus, en l'adossant à la structure d'un CIS, indépendante des infrastructures essentielles, elle gagne en robustesse et en résilience.

L'exercice confirme que concomitamment aux secours d'urgence aux personnes, la phase de l'urgence se consacrera à collecter des données, à les traiter afin de les transformer en des renseignements. Les buts seront de dessiner et surtout d'appivoiser au mieux la réalité des écosystèmes environnemental et

organisationnel et, surtout, à en suivre les dynamiques, surtout si elles sont non linéaires.

Pour ce faire, il sera indispensable d'ouvrir, d'intégrer et de concentrer les nombreux canaux des renseignements, au plus près possible du terrain. Les postes de commandement de terrain constitueront des espaces privilégiés pour atteindre ce méta-but essentiel, car les données seront, quasiment en temps réel, comparées, interprétées pour créer des renseignements dynamiques, au plus proche du réel, et où les bruits seront écoutés.

L'objectif à atteindre est de remonter un renseignement fiable et traité au regard de la vulnérabilité des écosystèmes et de ses enjeux, d'établir les idées des manœuvres les plus efficaces avec la dynamique du sinistre majeur et aussi, si nécessaire, prendre des décisions en circuit court, face à une situation de péril immédiat.

Le mode d'organisation préconisé autorisera l'indispensable « agilité » des différentes structures de commandement. Chaque strate pourra agir en cohérence avec son positionnement, qu'il soit stratégique ou tactique.

Le 18 juin 2013, malgré la célérité du sinistre, les acteurs sensibilisés agissent avec une diligence remarquée. Diligence qui trouve son origine dans la pertinence et l'efficacité de la phase prodromique.

En revanche¹⁸, les relations non établies entre les organes de commandement et l'ouverture des canaux d'information d'opportunité, descendants ou parallèles, provoquent des prises de décisions non coordonnées, non comprises. Sièges de fêlures, elles génèrent de la désorganisation.

Cet état de fait atteint son paroxysme, pendant la période la moins certaine, le 18 juin et, à moindre effet, le 19 juin.

Par contre, les décisions du 20 juin redonnent à l'organisation de Sécurité Civile du sens. Sens qui guide les acteurs du SDIS jusqu'au 30 juin 2013, voire même ensuite quand des sapeurs pompiers participent à la cellule en charge du retour vers une normale.

En conclusion, le sinistre majeur du 18 juin 2013 est l'action collective de plusieurs aléas ordinaires. Au-delà de l'entrelacs des effets des aléas, l'accélération des sinistres constitue un élément substantiel pour en faire, au regard des vulnérabilités de l'écosystème, un sinistre majeur total, mais pas une catastrophe.

La récurrence des inondations montre que la vulnérabilité de l'écosystème est acceptée, malgré les dégâts sur les infrastructures de la vie courante, avec que ce soit les maisons, les campings, les routes et les conséquences de la submersion de stations d'épuration ayant généré l'épandage des matières potentiellement pathogènes d'un point de vue bactériologique.

Dans le cas présent le passage, les 18 juin et 19 juin 2013, d'un état de sinistre majeur à l'état de catastrophe est favorisé du fait du fonctionnement organique de la Sécurité Nationale, au quotidien.

Pourtant, le dispositif de Sécurité Civile est connu et reconnu pour sa sûreté et sa résilience. Malgré son évolution constante avec des technologies et des techniques nouvelles, face à un accident ou un sinistre majeur total, comme l'inondation du 18 juin 2013 et dont l'histoire retrace des phénomènes similaires le 28 mai 1835, en 1837, les 22 et 23 juin 1875, les 3 et 4 juillet 1897, les 21 et 22 juillet 1925, les 26 et 27 octobre 1937, les 19, 20 et 21 mai 1977, les 7 et 8 novembre 1982, et les 5 et 6 octobre 1992, le gestion du risque se doit de progresser.

Même si les signes d'alarme et alarmants sont différents, une inondation majeure est certaine dans le futur. Le risque résultat probabiliste d'aléas et de la vulnérabilité de l'écosystème, doit être complété avec une prise en compte de la vulnérabilité systémique des organisations, notamment de Sécurité Civile.

Le REtour d'Expérience, comme la mémoire, est un processus de production de sens, forgé par les expériences passées mais négocié dans le présent à la lumière des horizons futurs.

Susann Ullberg



Luchon



Cier de Luchon

8 Commentaires dans le texte :

1. page 12 : L'aléa des coulées de boues (ou des laves torrentielles) n'a pas été, assez, pris en compte en anticipation pourtant signalé dans la note n° 38-2013 du 8 mars 2013 du DDSIS relatif à la préparation de l'exercice NOVI 2013.

Cette situation envisageable n'a pas assez été prise en compte, durant la 1^o journée, quelle que soit la structure de commandement. Or, les coulées de boues sont un frein, voire un obstacle, important à la distribution des secours. Et si, lors d'une inondation, le commandement anticipe sur les problèmes liés à l'eau, il est nécessaire de mettre en place une disposition qui permette d'alerter les responsables de la gestion de l'opération sur les dangers liés aux coulées de boues et aux effondrements de terrain.

2. page 13 : Le repérage des signaux ordinaires, par le SDIS, a initié tout ce mouvement.

Le terme « signaux ordinaires » est relatif aux évènements météorologiques pris un par un. En effet, Le manteau neigeux est très épais mais pas exceptionnel, le cumul de pluies, les températures et les niveaux des rivières s'ils sont élevés ne sont pas de nature à provoquer individuellement la mise en place de dispositions particulières. Par contre, la synergie de tous ces facteurs provoque un évènement extraordinaire.

3. page 14 : 7h45 : Le CODIS-SC propose au COD, une organisation de commandement avec deux PC Avancé aux CIS de Luchon et de Marignac et un PCO à la sous-préfecture de Saint-Gaudens : refus du COD.

Dès le début de l'activation du COD, le DDSIS demande à l'officier COD de proposer au Directeur de Cabinet, une organisation du commandement qui s'appuie sur un PCO et 2 PCA. Le Directeur de Cabinet ne retient pas cette proposition et s'appuie sur les structures existantes : COD + PC Communal.

4. page 23 : L'organisation du commandement entre le Centre Opérationnel Départemental (COD) et le Poste de Commandement (PC) Communal de Luchon ne correspond pas à la dimension de l'intervention. Il est difficile de proposer des idées de manœuvre précises et calibrées. La proposition d'articulation du commandement autour de PC Avancé installés dans les CIS coordonnés par un PC Opérationnel installé en sous-préfecture ou au sein des locaux du groupement Sud, n'a pas été retenue.

En s'appuyant sur le PC Communal de Bagnères de Luchon, le commandement (et la direction) des opérations sur le secteur de la vallée de la Pique a été victime d'un amalgame. Il est naturel qu'une structure de commandement, installée dans une mairie, travaille en priorité (et plus facilement) pour des actions sur le territoire de la commune siège. Cependant, lors d'une inondation, la zone d'intervention dépasse les limites communales et l'identification des enjeux doit s'établir dans une logique de vallée. Et, si la ville de Bagnères de Luchon concentre la majorité des infrastructures essentielles, d'autres enjeux méritent d'être pris en compte avec une vision supra communale.

De plus, pour assurer la gestion des opérations engagées sur le terrain, un PCO ou un PCA doit s'installer dans une structure robuste qui a fiabilisé les modes de communication et qui a prévu des moyens de substitution en cas de défaillance. C'est le cas des CIS

5. page 23 : Le binôme Directeur des Opérations de Secours (DOS) et les Commandants des Opérations de Secours (COS) essentiel à la définition de la stratégie opérationnelle n'a pas fonctionné, au profit d'un autre mode de fonctionnement, notamment les 18 et 19 juin.

Lors de la première journée, durant la phase de secours, la fonction de DOS semblait tenue par le Directeur de Cabinet, qui était au COD. Cependant, son adjointe était, durant l'après midi sur le terrain dans la même structure de commandement que le DDSIS. Cette situation a pu générer des confusions dans les esprits, notamment pour le commandant du groupement sud qui assurait la gestion des opérations sur le secteur de Saint Béat.

6. page 23 : Les contacts avec les pompiers du Val d'Aran ont été quasi inexistantes durant la première journée.

Le COD n'a pu contacter les pompiers du Val d'Aran que tard dans la soirée du 18 juin. Deux raisons peuvent expliquer ce retard : Les « Bombers » de Viellha étaient très occupés à gérer les opérations sur le versant espagnol, et il fallait trouver un interlocuteur parlant Français.

7. page 25 : Le SDIS identifie rapidement le risque de pillage et du tourisme de catastrophe. Pour y faire face, des consignes sont transmises à la gendarmerie.

C'est une situation envisageable qui est classée dans notre base de données relative aux événements météorologiques violents. Cette problématique est récurrente lors des opérations importantes et elle doit être anticipée et partagée dans l'optique d'un partenariat inter services.

8. page 25 : La DOS depuis le COD à Toulouse n'est pas adaptée, dans le cas présent. Les décisions prises et les consignes données sont souvent en décalage avec les réalités du terrain. (Exemples?)

Le COD a voulu régler des problèmes pratiques et tactiques qui relevaient plus d'une gestion de proximité. Des opérations de secours telles que l'évacuation de l'Hospice de France par des moyens aériens ou la mise en sécurité d'un quartier de Fronsac par les équipes municipales, sont des actions qui ont été initiées et réalisées sans que les PC de secteur n'en soient informés. De plus, certaines décisions n'étaient pas en adéquation avec les besoins du terrain. Par exemple, la répartition des repas et des matériels par commune ou l'affectation des renforts par commune, sont des décisions qui relèvent d'un PC terrain.

9. page 25 : La prise en charge des visites des autorités nationales sont une charge supplémentaire pour les acteurs sur le terrain.

Ce n'est qu'un constat qui s'appuie sur plusieurs expériences vécues. Lorsqu'une autorité « nationale » se rend sur les lieux d'une opération, les moyens de secours, mais surtout les forces de l'ordre, sont fortement mobilisés par la visite officielle.

En l'occurrence les opérations de nettoyage de la ville de Saint Béat ont été suspendues pendant deux heures lors de la visite du Président de la République.

10. page 27 : L'engagement réel de la phase du retour vers une normale et le reconditionnement du commandement est décidé le 20 juin 2013 vers midi. A la demande du DDSIS, un groupe éphémère adossé à la Préfecture, au Conseil Général et à l'Association des Maires de France conçoit les processus de retour vers une normale.

Il est nécessaire, à ce moment, de l'opération, de trouver des moyens spécifiques pour le nettoyage, des fonds pour financer la reprise de l'activité et d'identifier les fonctions prioritaires à relancer. Le DOS demande explicitement le lancement de la phase de retour vers une situation normale. Un groupe constitué de différentes ressources ; élus locaux, fonctionnaires d'Etat et Territoriaux, est coordonné par le DDIS. L'action du groupe permet de lancer les démarches.

11. page 28 : Dans un cas, comme dans l'autre, le SDIS joue un rôle majeur en se plaçant comme initiateur de la démarche et comme facilitateur dans l'organisation de la mise en œuvre.

Au sein du COD, le SDIS a initié puis organisé la recherche et l'engagement des moyens des collectivités territoriales au profit des communes sinistrées. En s'appuyant sur le Conseil Général et l'Association des Maires, des moyens spécialisés ont pu être engagés. Le SDIS a assuré le transfert des différents moyens lourds par l'intermédiaire de son porte-char (4000 km parcourus en quelques jours).

12. page 29 : Le COD n'a pas exploré toutes les pistes de recherche de moyens particuliers. L'appel à la solidarité de grands groupes tels que VEOLIA n'a pas été envisagé.

Nous nous sommes auto censurés. Les grands groupes n'ont pas été sollicités par crainte d'une facture trop élevée. Or, à l'instar des collectivités locales, ces sociétés pouvaient, par solidarité avec les communes sinistrées, participer à l'effort collectif. C'est une idée de manœuvre à retenir pour les opérations à venir et sa mise en œuvre doit être préparée.

13. page 29 : Les mains courantes des PC, du CODIS-SC et du COD ne sont pas en cohérence. Un travail sur le partage des renseignements doit être entrepris.

Cette remarque est formulée lors des exercices et des opérations pour lesquels différentes structures de commandement fonctionnent en simultané. Il existe des solutions simples et gratuites pour disposer d'une main courante partagée. Ces solutions n'assurent pas la confidentialité des données. Elles ne sont pas plus sécurisées que des échanges de courriels. Mais avons-nous besoin d'un circuit de l'information plus protégé que le fonctionnement quotidien de nos échanges ?

14. page 31 : Cependant, la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle a été rendue plus difficile par une organisation du commandement inter services, différente d'une vallée à l'autre, et s'appuyant sur un PC Communal pour le secteur de Bagnères de Luchon, ce qui a généré une situation de catastrophe.

Cette remarque rejoint le §4. Un PC Communal ne peut pas gérer une opération de portée supra communale. Il est important d'avoir une vision plus large d'une situation complexe et étendue. Et il est nécessaire de s'appuyer sur une structure robuste et résiliente, qui dispose des attributions et des compétences qui vont au-delà du territoire communal.

15. page 31 : Cette démarche, initiée par le SDIS en coordination avec le Conseil Général et l'Association des Maires de France, mérite d'être intégrée aux différentes idées de manœuvre inscrites dans les plans de secours.

Le cadre normal de l'engagement des moyens de nettoyage est régi par la procédure de commande publique réglée par le maire. Dans le cas présent, la solidarité dont ont fait preuve les collectivités territoriales et les établissements publics mérite d'être soulignée. Cette démarche est à reproduire dans des opérations à venir.

16. page 36 : Par anticipation le COZ est activé avant même les premières demandes de secours. Par contre, les SDIS ne sont pas informés de cette activation et n'en exploitent pas tous les avantages.

Le COZ est activé, les COD concernés sont en pré-alerte, mais les CODIS de la zone ne le savent pas. Les échanges sont donc retardés alors que toutes les conditions sont réunies pour mettre en place une anticipation adaptée. (cf. « Rapport de la mission d'appui et d'expertise sur les conséquences des intempéries ayant touché le Sud Ouest et les Pyrénées les 18 et 19 juin 2013 » – Page 30 - §2.2.2)

17. page 38 : C'est une mission, qui revient de droit au DMD, doit être préparée et testée.

La coordination et l'optimisation de l'engagement des moyens aériens sur la zone d'intervention est une mission prioritaire qui contribue à la sécurité des équipages. La DMD a toute légitimité à conduire cette action (cf. « Instruction ministérielle relative à la coordination et à l'optimisation des moyens aériens en cas de crise localisée sur le territoire national » – SGDSN 04 novembre 2013). Si des délais de mise en œuvre sont nécessaires, la gendarmerie dispose de ressources pour assurer l'intérim dans l'attente des prises de fonctions d'un officier accrédité.

18. page 49 : En revanche, les relations non établies entre les organes de commandement et l'ouverture des canaux d'information d'opportunité, descendants ou parallèles, provoquent des prises de décisions non coordonnées, non comprises. Sièges de fêlures, elles génèrent de la désorganisation.

Passer au-delà ou à côté des relations hiérarchiques établies génèrent des risques de shunt, de doublon ou de confusion. Des exemples déjà cités tels que l'évacuation de l'Hospice de France ou d'un quartier de Fronsac illustrent cette situation. De même, l'interdiction faite à un sapeur pompier de monter à bord d'un moyen aérien pour effectuer une reconnaissance apporte un autre éclairage à ce problème.

Annexe 1 : Les premières vingt-quatre heures:

18 juin 2013

06h02 le Centre Opérationnel et de Recherche de la Gendarmerie (CORG) informe le SDIS de l'évacuation des campings CHANTECLER et AU FIL DE L'EAU : 110 personnes évacuées.

06h03 le Centre de Traitement de l'Alerte – 18 (CTA) Sud rend compte au Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours et de Sécurité Civile (CODIS-SC).

06h11 Le Maire de Saint Béat informe le SDIS de la forte montée du niveau de l'eau et demande la présence des sapeurs pompiers.

06h26 Le CORG informe le SDIS de l'évacuation, en cours, des campings BEAUREGARD et LES THERMES à Bagnères de Luchon

6h50 Le DDSIS, informé, demande la montée en puissance des moyens de secours du SDIS.

7h30 Activation CODIS-SC-effective

7h45 : le CODIS-SC propose au COD, une organisation de commandement avec deux PC Avancé aux CIS de Luchon et de Marignac et un PCO à la sous préfecture de Saint Gaudens : refus du COD

7h50 : LE CODIS-SC Haute Garonne contacte le CODIS-SC des Hautes Pyrénées, rien d'anormal pour eux

7h55 : le CODIS-SC interroge le COD sur les infrastructures essentielles du secteur, notamment l'autocommutateur de Luchon : pas de difficulté présente et à venir

8h00 : Au regard des risques le DDSIS demande l'activation des associations agréées de Sécurité Civile, afin d'initier l'accompagnement psychosocial.

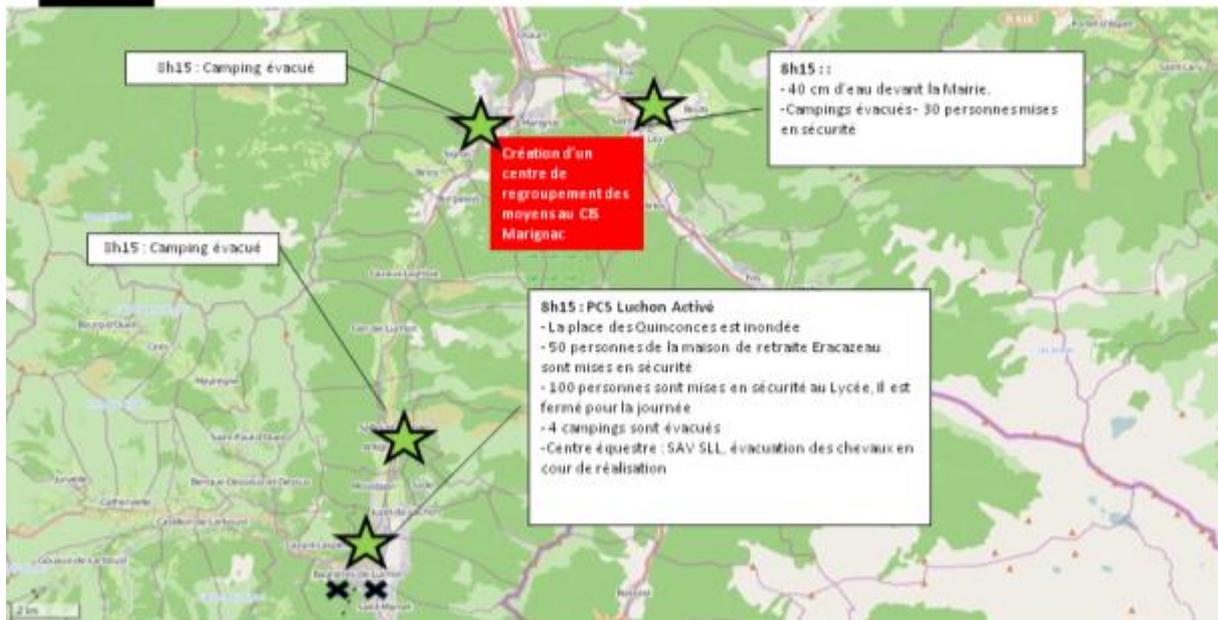
8h15 : Forte montée des eaux de la Garonne en amont et de la Pique.



Saint Mamet

7h30

Activation du CODIS



Sur la commune de Saint Béat :

- 40 cm d'eau devant la mairie.
- campings évacués - 30 personnes mises en sécurité

Sur la commune de Bagnères-de-Luchon :

- La place des Quinconces est inondée
- 50 personnes de la maison de retraite Eracazeau sont mises en sécurité
- 4 campings sont évacués
- RD 618a est coupée entre Saint Mamet et Luchon
- RD 46 est coupée entre Luchon et Superbagnères
- RN 125 est interdite aux VL, autorisée aux PL
- Le quai Filhol est sous les eaux (des voitures sont emportées).
- Le lycée Edmond Rostang est en cours d'évacuation, les lycéens sont dirigés vers les Thermes
- La maison de retraite évacuée au 1er étage –
- Le centre équestre : évacuation des chevaux en cours
- Le Plan Communal de Sauvegarde est activé

Sur la commune de Cierp de Gaud : - Le camping est évacué

Sur la commune de Salles Pratviel : - Le camping est évacué

Un éboulement s'est produit sur la RD 46. 31 enfants et 8 adultes sont à l'hospice de France, sont à l'abri, mais ils ne peuvent plus descendre.

Création d'un centre de regroupement des moyens au CIS Marignac

9h20. Les moyens engagés sur la vallée de Luchon Saint Béat :

- 6 CCF - 3 VID - 1 VL HR - 1 VPL - 1 CEPRO - 4 SAV - 1 Chef de colonne

Moyens demandés en renfort : - 1 groupe inondation : 3 CCF – 2 VLHR – 1 cellule inondations Un point transit est prévu au CIS Carbonne à 10 h



9h45 : Le médecin chef appelle le SAMU pour effectuer un point de la situation concernant l'établissement Gabriel Rouy qui n'a plus d'énergie. Deux idées de manœuvres sont évoquées : Evacuation ou suppléance énergétique. Le SAMU prend contact avec le directeur des Hôpitaux de Luchon

9h58 : La problématique des soins à domicile est posée en raison de l'impossibilité aux infirmiers de se déplacer sur les secteurs de Luchon, Fos et Saint Bât. Plusieurs idées de manœuvres sont évoquées : Le transport des infirmiers par véhicules 4x4 ou l'évacuation des malades, si nécessaire.

10h20 : ErDF annonce que 500 foyers sont privés d'électricité sur Luchon. Ils font le point sur les établissements sensibles.

10h52 : Les idées de manœuvre du chef de site présent au CODIS-SC sont à cette heure :

- IM n°1 : Faire un point de situation sur l'EHPAD Gabriel Rouy.
- IM n°2 : Réévaluer la situation de l'embâcle.
- IM n°3 : Positionnement des reconnaissances engagées par le SDIS.
- IM n°4 : Deux personnes sont annoncées isolées dans le quartier Guaine de la commune de Fos.

10h53: Le COD a les informations suivantes : Le pont de Fos est déclaré comme emporté. Le Pont de Saint Bât est menacé.

Le DOS demande que des reconnaissances soient effectuées dans ce secteur.

10h58: Point de situation n°3 :

- Je suis : Vallée de Luchon et Saint Béat ;
- Je vois : Crues de la Garonne et de la Pique. Forte montée des eaux sur Saint Béat et Luchon. A Luchon : maison de retraite Eracazeau en sécurité sur groupe électrogène, maison de retraite Rouy sans énergie reconnaissance en cours, lycée fermé, 4 campings évacués, RD 618a, RD 46 et RN 125 coupées à la circulation. PCS activé. Secteur Saint Béat : camping et centre ville évacués, PCS activé.
- Je fais : reconnaissance et mise en sécurité des personnes au moyen de 6 CCF - 3 VID - 1 VL HR - 1 VPL - 1 CEPRO - 6 SAV - 1 Chef de colonne.
- Je fais 1 CRM au CIS Marignac.
- Je confirme la demande de 9 CCF, 4 VLHR, conseiller technique SAV, Cellule inondation.

10h59 : Le DOS (Directeur de Cabinet du Préfet) valide la mise en place de deux COS :

- 1 sur le secteur de Luchon,
- 1 sur le secteur de Saint Béat

11h00



11h05 : le commandant Couzi est COS sur le secteur de Luchon.

Sur le secteur de Saint Béat il n'y a personne pour l'instant.

Le secteur devrait être pris en charge par le lieutenant colonel Gergaud dès qu'il aura la possibilité de s'y rendre.

Le DDSIS se dirige sur Bagnères-de-Luchon avec un groupe inondation, complété avec un médecin du SSSM spécialisé de catastrophe.

11h07: Le LEP et le collège de Luchon sont évacués sur la salle des fêtes des Thermes (48 personnes en tout)

11h08 : Quatre écoles sont fermées à Cierp de Gaud, Saint Mamet, et Saint Beat,

11h11: Sur la commune de Pont Arlos, le chantier de percement du tunnel est menacé par la crue

11h14 : Le secteur de Saint Béat sera pris en compte par le Lieutenant colonel Gergaud qui est nommé COS Saint Béat. Pour l'instant le COS Saint Béat est assuré par le Lieutenant Espagne

11h20 : Suite aux reconnaissances sur la maison de retraite Gabriel Rouy, la coupure des énergies est confirmée. Les câbles électriques sont sous l'eau. Une reconnaissance conjointe avec un médecin de l'ARS et le Commandant Couzi sera réalisée pour définir les actions à mettre en œuvre.

11h23 : Le pont de Fos déclaré comme emporté n'est pas le pont principal mais une passerelle piétonne dans le quartier du Gravier. Confirmation provenant du maire de Fos.

11h25 : Un point est fait par le CTA Sud
Secteur Luchon

- Débordement de la rivière au niveau avenue Maréchal Foch
- La RN 125 est coupée au niveau du Centre Equestre,
- Rupture de la digue Aurignac,

Je fais mise en sécurité en étage :

- Maison de Retraite ERA CASO type J 4 ième - Hôpital thermal type U 4ème
- CRF type U 4ème

Evacuation du collège, lycée et LEP du Bois

Centre équestre 28 chevaux sont évacués.

Un point de rassemblement des impliqués est activé par la mairie de Luchon au niveau des thermes 106 personnes s'y trouvent.

7 habitations évacuées ou mises en sécurité environ 15 personnes

- Plusieurs sauvetages sur la voie publique ont été réalisés.
- Campings évacués (Commune de Salles et Prateville 20 personnes environ sont évacuées vers la mairie)

Je prévois une augmentation de la surface inondée avec l'enclavement du centre ville de Luchon et de la vallée.

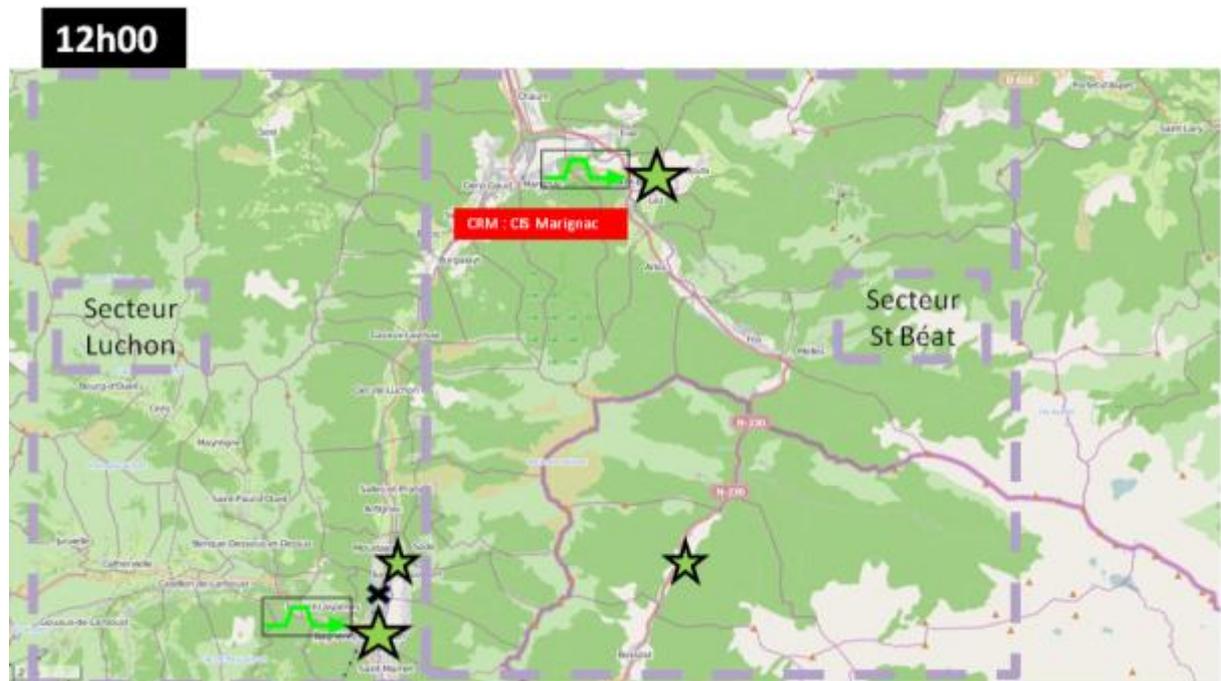
Je prévois un risque d'embâcle sur la rivière La Pique "castelvielle" en raison d'un important glissement de terrain dans le cours d'eau

Je pré-positionne le VSAV Luchon et le FPTHR en gare d'arrivée du télécabine pour la couverture du centre ville et la vallée du Lys ainsi que Super Bagnères.

Je confirme le CCF demandé en renfort.

Je demande un VSAV au CIS Luchon et je pré-positionne la berce prévue pour Luchon au CIS Marignac.

11h42 : Le DDSIS informe le CODIS-SC qu'un deuxième embâcle se forme boulevard de Gorse à Luchon au niveau d'une passerelle.
Il y a maintenant 40 cm d'eau à l'entrée du village de la Neste. Montauban de Luchon et Juzet de Luchon sont touchés par la montée des eaux.
Le médecin de l'ARS, est arrivé et il est acheminé sur la maison de retraite Rouy.
Le DDSIS est arrivé et se dirige sur la mairie de Bagnères de Luchon.



12h01: Un moyen aérien de la Sécurité Civile est demandé par le COD.

12h10 : Sur la commune de Saint Béat il y a 1,8m d'eau dans le bas du village.
Des personnes sont isolées sur des toits. Besoins de moyens aériens pour accéder à la zone.

12h16 : Un hélicoptère du SAMU se rend vers le groupement Sud

(

12h19: Les ponts ont été emportés sur les communes d'Artigues et Bossos.
(Confirmation faite par un témoin). L'eau atteint les premiers étages, sur la commune de Bossos.

12h26 : L'hélicoptère du SAMU sera positionné sur la commune de LUCHON

12h30: Message du chef de secteur Luchon, le Cdt Couzi A COS

Je suis à Luchon. Je vois le quartier du Golf, de Saint Mamet, la résidence de la Pique, l'avenue de Venasque vers Superbagnères inondés, de 50 cm à 1 m d'eau. Avons créé un centre de regroupement des impliqués (CRI) aux Thermes de Luchon, environ 160 personnes (collège + lycée (63) ; campings (90) ; hôtels (20)). Le centre équestre de Luchon est évacué (30 personnes).

La RD 125 après Luchon en direction de Saint Gaudens est fermée. Les véhicules doivent passer par Juzet et Salles.

Le lac d'Oo déborde.

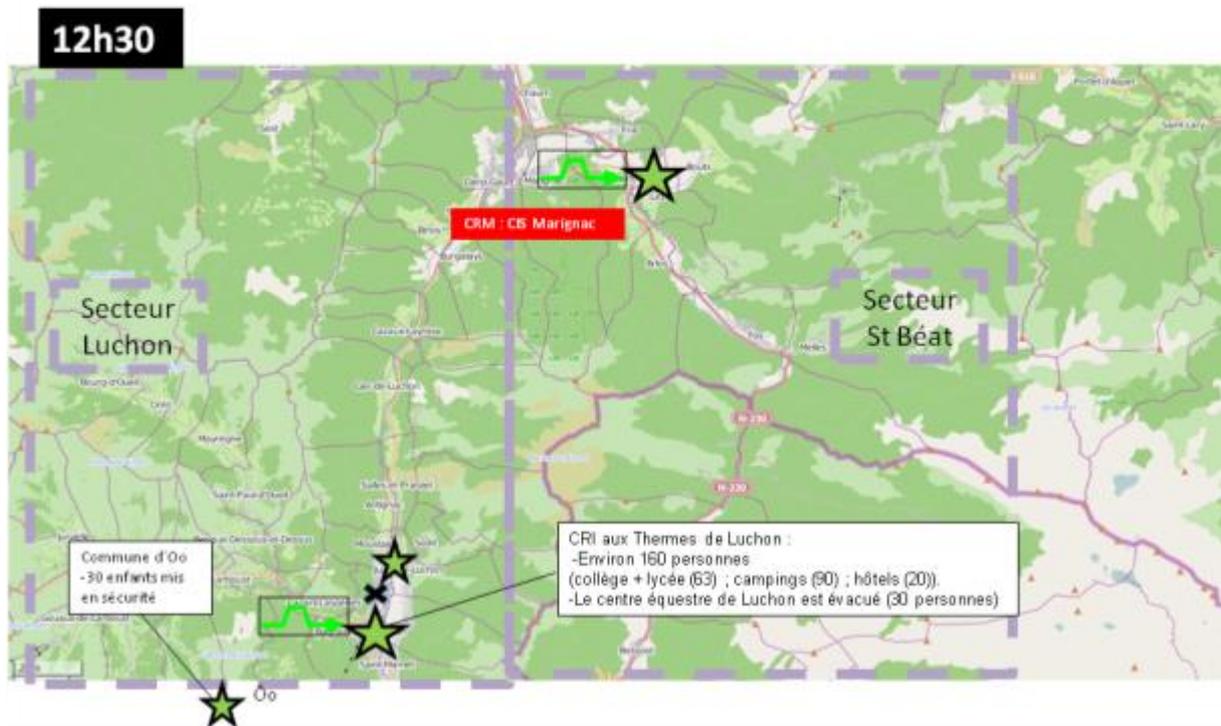
La commune d'Oo est inondée par la Neste, environ 30 cm, 30 enfants sont mis en sécurité.

Après contact avec l'infirmière coordinatrice des soins à domicile, plusieurs personnes handicapées sont recensées à leur domicile. Un point est réalisé par téléphone avec chaque personne impliquée.

La commune de Saint Mamet est inondée, environ 1 m d'eau, pas de victime.

Attendons le médecin de l'ARS pour une reconnaissance à la maison de retraite Gabriel Rouy et au centre de convalescence Les Tilleuls.

Poursuivons les reconnaissances.



12h40: Le COS Marignac demande que le village de Saint Béat soit entièrement évacué

12h45: Le COZ confirme l'engagement de Dragon 66. Il est annoncé sur zone pour 14h30

13h14: Le Préfet part à 13h30 de Toulouse. Il sera à 14H30 à la sortie de l'autoroute. Un officier doit être mis à sa disposition. Le lieutenant Colonel JC GISQUET a pris en compte cette mission.

13h15 : Point de situation du DDSIS à Luchon : La commune devient une île petit à petit. Besoin en logistique sur site uniquement. Besoin de carburant à Marignac et à Luchon.

13h16 La Gendarmerie assurera la coordination aérienne sur zone.

13h19: Message du DDSIS :

Je suis à Luchon à la Mairie où le PCS est activé.

Je vois sur le secteur de Luchon un débordement de la Pique la D 125 est impraticable et fermée par la Gendarmerie.

Les établissements recevant du public sont évacués, à Luchon : le collège, le lycée professionnel du Bois, le centre équestre (30 chevaux sont mis à l'abri), l'école maternelle est évacuée. 2 campings sont également évacués le Chanteclair et au Fil de l'eau.

Deux maisons de retraites (Era Caso et Gabriel Rouy), le centre de rééducation sont en cours de mise en sécurité.

Sur la Commune de Oo, la circulation est coupée, le village est inaccessible, accès uniquement par CCF. L'école a été évacuée.

A Salles et Pratviel le camping est évacué, 20 personnes ont été abritées et de nombreuses habitations sont sous l'eau. De nombreuses personnes sur la voie publique sont mises à l'abri.

Au rond point de La Broquère, le restaurant est sous l'eau.

La D33D est bloquée en direction de Galié.

La DVI, la DIRSO, et la Gendarmerie sont sur place.

De nombreuses habitations sur la D125 sont sous l'eau (Fronsac).

L'entrée de Cierp Gaudd est inondée.

A Cierp de Luchon la D27, la D27F et la D27D sont barrées.

Le Pont de Juzet est inaccessible.

Le point de transit des véhicules sera le CIS de Bagnères de Luchon.

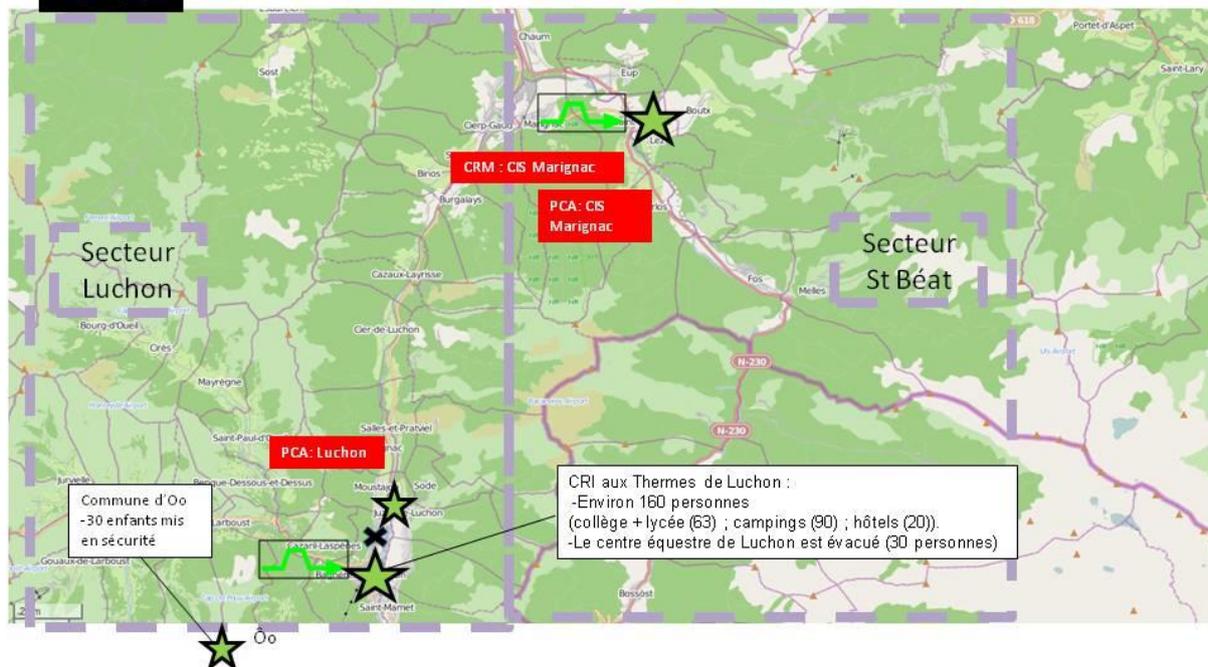
Le DDSIS souhaite qu'un message soit diffusé à la population afin de limiter les déplacements des personnes, et qu'un message identique soit fait du côté Espagnol.

Il souhaite la vérification des autocoms France Télécom.

Le DDSIS prévoit une situation extrêmement défavorable et un risque d'augmentation de la surface inondée dans le Luchonnais.

13h26 La RD125 entre Cierp et Luchon est impraticable pour les secours.

13h30



13h31 Message du COS Bagnères de Luchon :

Sur la Commune de Saint Mamet 90 personnes sont évacuées à la salle polyvalente.

J'envoie 1 FPT HR et 1 VSAV à Juzet car le pont va être fermé et il n'y aura plus d'accès. Proposition d'une DZ de l'hélico Samu au niveau du musée de l'air.

Informez les 3 CCF qui viennent en renfort, de passer par Salles, Juzet, Montauban de Luchon (RD 125 fermée).

Le barrage au dessus de Montauban de Luchon est presque rempli. Il ne reste qu'1.50 m avant son débordement. Nous poursuivons nos reconnaissances. Nous confirmons un débordement du barrage du Lac d'Oo.

13h51: A la demande du COD, relayée par le CODIS-SC, 2 PC Avancé vont être activés :

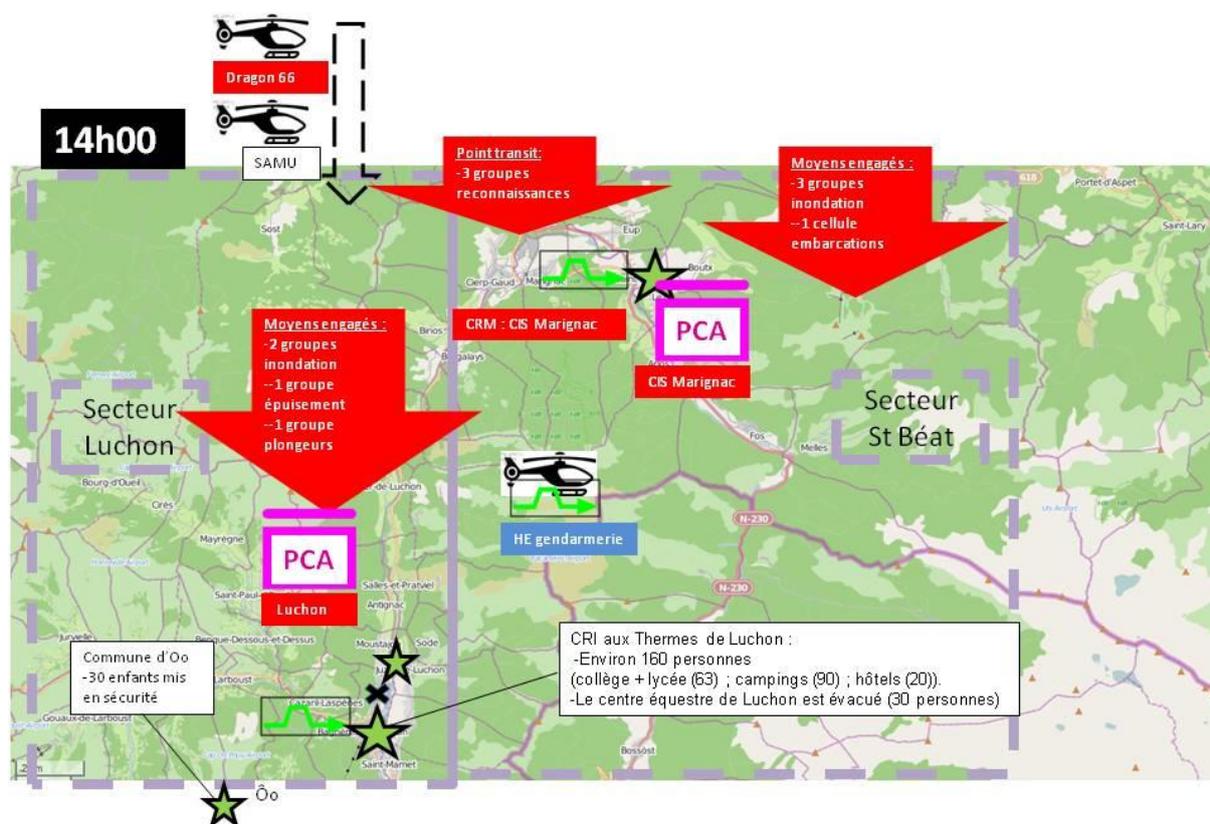
- 1 sur Marignac (lieutenant colonel Gergaud) au CIS de Marignac
- 1 sur Luchon (colonel Toufflet) au CIS de Luchon

13h56 Bilan secteur Luchon : Sont en action sur le secteur : 2 groupes Inondation, 1 équipe plongée, 1 groupe épuisement : Soit 43 sapeurs pompiers.

Bilan secteur Saint Béat : Sont en action sur le secteur 3 groupes inondation, 1 cellule embarcation : Soit 40 sapeurs pompiers.

point transit : 3 groupes reconnaissance 9 sapeurs pompiers.

13h58: Une évacuation immédiate de 8 personnes sur Saint Béat est demandée d'urgence à la gendarmerie.



14h00 : Information : Il n'y a pas de crainte sur un risque de rupture de barrages sur les secteurs. Mais ils sont tous pleins et n'écèrent plus.

14h00 : Activation du PC Avancé au CIS Luchon. Il est désactivé sur ordre du DOS à 14h15 avec ordre de réintégrer le PC Communal

Le PC Avancé donne les informations suivantes :

- Sauvetage en cours de personne dans des voitures au niveau RD 125 vers le centre équestre

- Deux supermarchés sont fermés : Intermarché / Bricomarché, les parkings sont inondés

- Confirmation d'un risque de formation d'embâcle sur rivière du Lys – Lapique :

- Le pont de Ravi se soulève en dessous de l'Hospice de France.

14h02 Information sur le barrage de plan d'Arem : le débit est de 400m³/h. Le débit doit passer à 700m³/h (1 chance sur 2) ou à 900m³/h (1 chance sur 10).

14h05 Mme Soum, directrice des services administratifs, du directeur de cabinet se présente au PC Luchon.

14h12 Le téléphone fixe est coupé sur les communes de Saint Béat, Luchon et Ravi

14h15 Message du DDSIS : Je suis le COS Luchon, poursuivons les reconnaissances sur l'ensemble des secteurs impactés au moyen d'un hélicoptère de la gendarmerie avec un sapeur pompier. Un CRS refuse l'embarquement du

sapeur pompier dans l'hélicoptère de la gendarmerie. Potentiel perdu 45mn après le retour de la machine.

Nous attendons le médecin de l'ARS pour expertise sur les différentes maisons de retraite impactées. Nous attendons Dragon 66 et l'hélicoptère du SAMU sur les lieux.

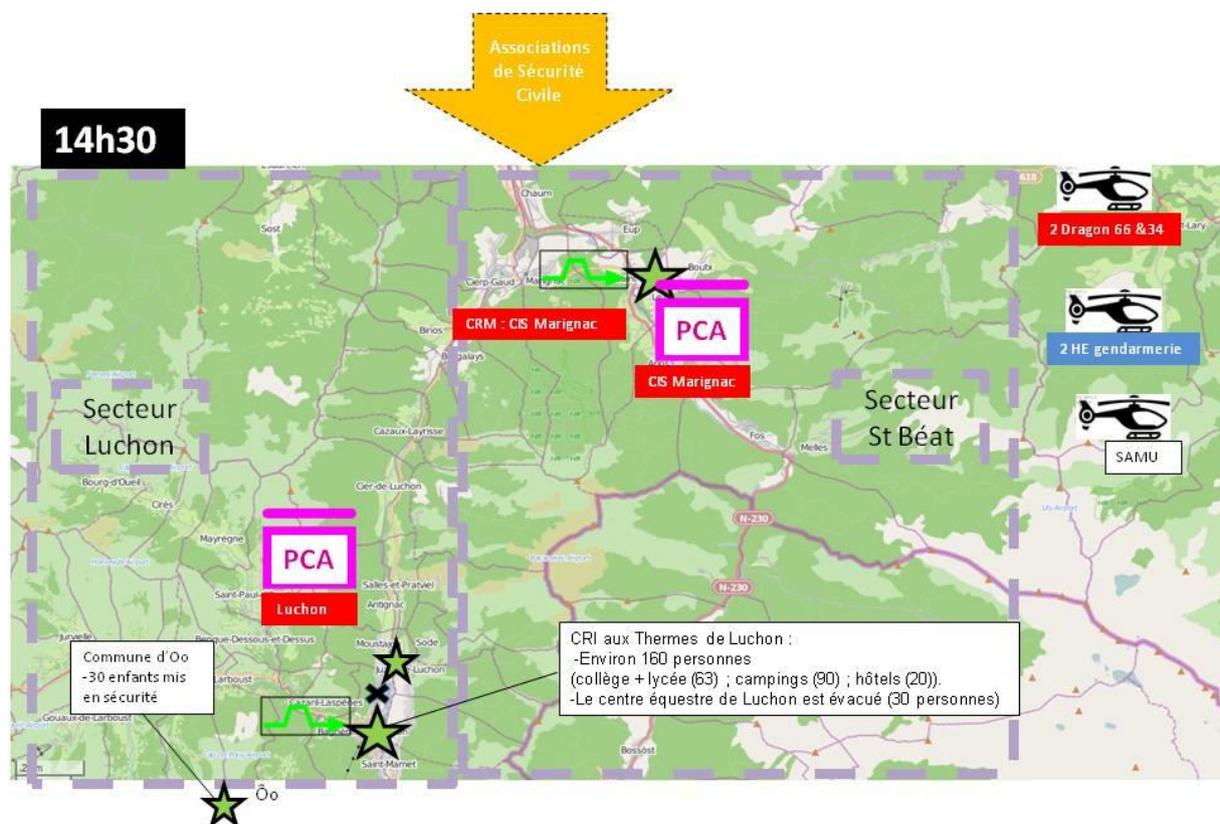
14h17 Le SAMU a recensé

A Saint Bât

-20 personnes au gîte domaine de la Méliande.

-1 personne insulino dépendante prise en charge par l'hélicoptère du SAMU.

14h25: Le COGIC confirme l'arrivée de Dragon 66 et d'un 2ème hélicoptère de la zone Sud. Sur place 5 hélicoptères seront présents: 1 SAMU, 2 Gendarmerie, 2 Sécurité Civile.



14h44 Le COD annonce : 30 poids lourds bloqués.

Les associations de protection de sécurité civile sont en cours d'acheminement sur zone.

14h36: Point de situation COD :

-L'ensemble des écoles de la zone est fermé. Les établissements du second degré sont également fermés.

-La RD825 est fluide pour la circulation des secours.

-Les ASF s'inquiètent pour la circulation des poids lourds.

-La RD125 sera sans doute fermée pour plusieurs jours.

14h42: Point de situation COD.

-Les débits annoncés à 13h59 ont été minimisés par ErDF.

-L'ARS est intervenu sur 3 patients en mairie de Cierp Gaud : 1 personne a besoin d'assistance en oxygène.

14h52 Dragon 66 est posé au CIS d'Estancarbon pour prendre des SAV.

15h08 : Point météo du COD :

Les pluies vont continuer jusqu'en soirée avec des orages sur les Pyrénées. 15 à 20 mm en supplément des 100mm tombées cette nuit. Pas d'incidence sur la Garonne toulousaine.

15h14: Point crue du SPC : Reprise de montée des eaux à 16h00

Garonne amont et la Neste :

- Chaume 3,4 m à 17h00 (crue exceptionnelle),

- Arreau 5,1m

15h18: COD:

Le coordinateur aérien est désigné : Adj FUENTES du PGHM

15h20: info du CTA Sud : La ligne SNCF Luchon Montrejeau est coupée et mise hors tension.

15h21 : Le Sous-Préfet est présent au CIS Marignac. Point de situation au PC Avancé Saint Béat.

15h30: Les 2 hélicoptères de la gendarmerie vont au CIS Marignac pour prendre en charge des moyens sapeurs pompiers

15h42: Dragon 34 décolle avec 1 plongeur. Arrivée prévue à 17h15 au CIS Marignac.

15h47: Coupure d'eau potable dans les hôpitaux de Saint Gaudens et Luchon. L'hôpital de Saint Gaudens est en situation de crise. L'ARS cherche des bouteilles d'eau à distribuer.

15h52 : Estimation de l'heure d'arrivée de l'hélicoptère militaire à Saint Gaudens : 16h45

15h53 Le Préfet s'est présenté en aval de Marignac au niveau du Pont de Salechan

15h55 : Estimation des liaisons téléphones fixes coupées sur Luchon et Saint Béat vers 16h : environ 760 lignes

16h03 : A Saint Mamet : 500 personnes sont réfugiées dans la salle polyvalente. Elles attendent des lits et du ravitaillement.

16h23 : Point de situation du COD à 16h00 :

- Début d'affouillement sur la RN125 au niveau de Fos.

- L'hôpital de Luchon a de nouveau de l'eau.

- Une personne reste isolée à Marignac,

L'objectif proposé est de prendre les sapeurs pompiers avec l'hélicoptère militaire, de les déposer au CIS Marignac afin de les distribuer sur les différentes zones avec les hélicoptères de la gendarmerie et de la sécurité civile.

L'hélicoptère militaire est un Cougar : 10 places.

16h56 : TIGF coupe l'alimentation gaz de l'antenne Montréjeau/Luchon afin d'abaisser la pression à 9 bars; sur le réseau. L'autonomie restante est de 26h00.

17h28: Point de situation du COD

Après contact avec les secteurs : il n'y a pas de disparition à signaler.

Secteur Saint Béat :

-Cierp de Gaud : La situation est stable, 50 personnes à héberger.

-Saint Béat est très isolé et en partie sous l'eau, 3 personnes sont réfugiées en mairie, 22 personnes sur un îlot sécurisé, 48 personnes dans un centre de loisirs accessible.

-Chaum : La situation est stable et il n'y a personne à héberger.

-Fos : La situation est stable, une équipe sapeurs pompiers positionnée pour la nuit.

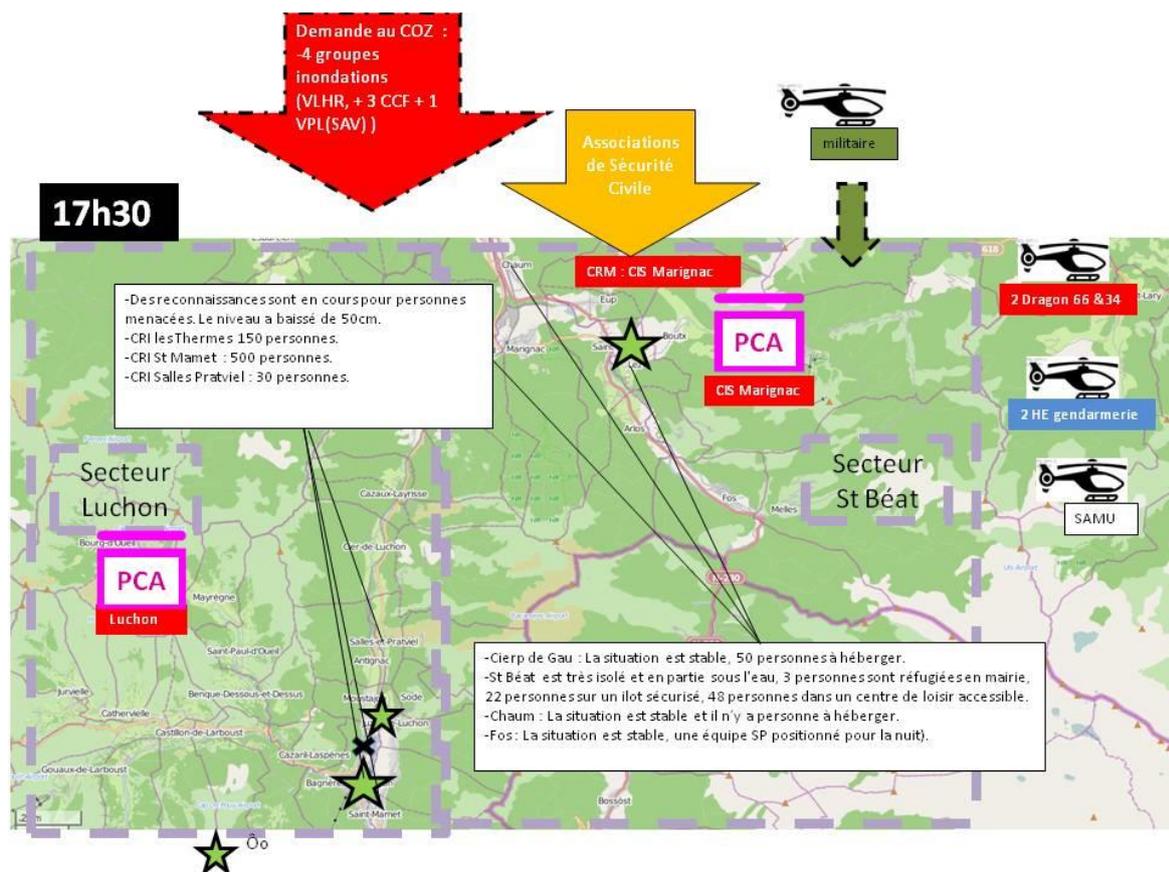
Secteur Luchon:

-Des reconnaissances sont en cours pour personnes menacées. Le niveau a baissé de 50 cm.

-CRI les Thermes 150 personnes.

-CRI St Mamet : 500 personnes.

-CRI Salles Pratviel : 30 personnes.



17h31: Point météo : Cellules orageuses dans 1h/1h30.avec des précipitations moyennes

17h37: Demande d'un hélicoptère auprès du coordinateur aérien de la gendarmerie pour les thermes de Luchon ou au CIS Luchon pour récupérer 2 personnes sous assistance respiratoire et les évacuer.

17h40: Le CODIS-SC demande au COD pour action
Demande au COZ un renfort de 4 groupes inondations constitués pour chaque groupe d'une VLHR, de 3 CCF d'un VPL(SAV) pour une durée de 48H.
Rendez-vous fixé sur site CIS Estancarbon le 19/06/2013 à 9H00.

17h41 : Point météo de 17h30 : Orage en cours de formation sur l'Espagne mais pas forcément vers la zone d'intervention. Dans le cas contraire prévision de 30 mm de précipitation avec un pic de crue vers 23h00

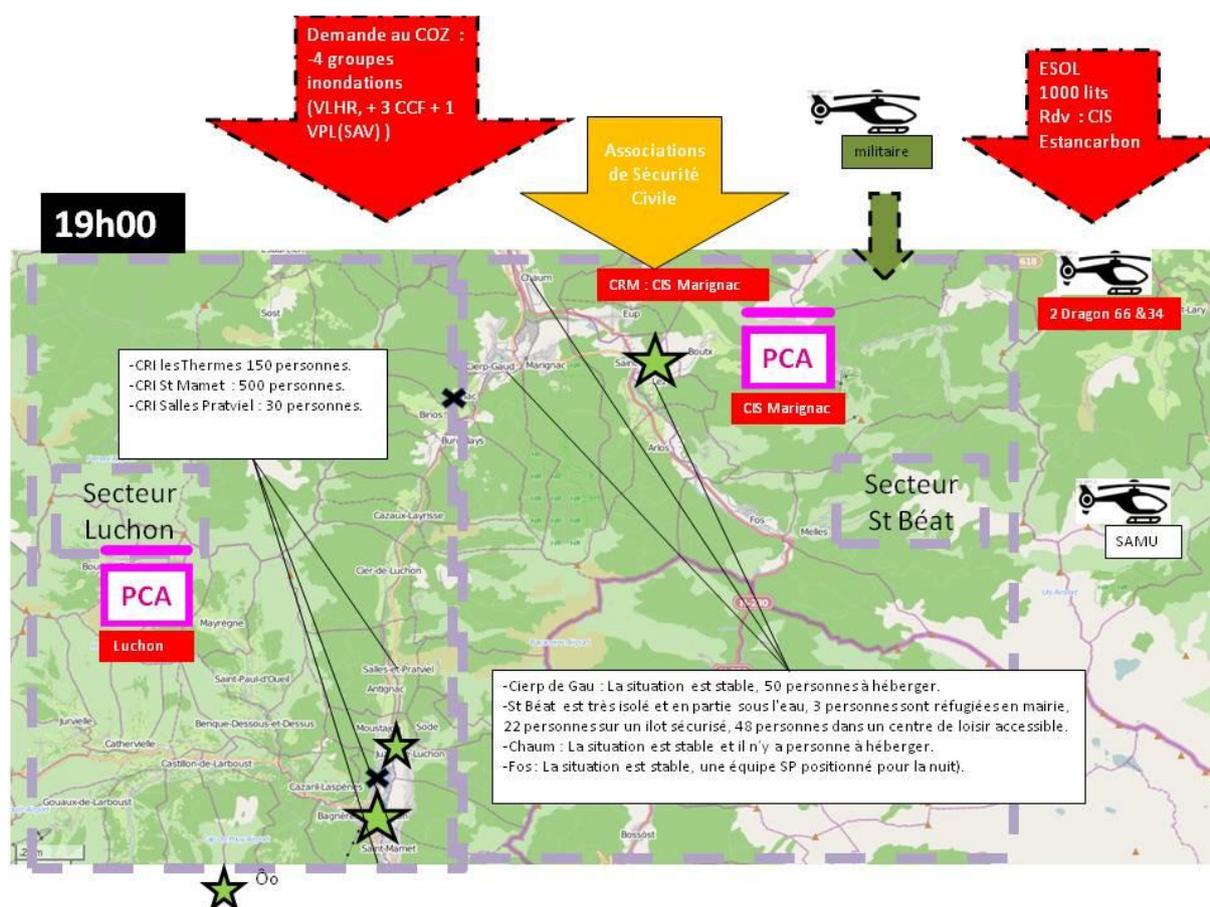
17h57: Envoi d'une reconnaissance à la salle des fêtes de Saint Mamet. L'électricité est coupée il n'y a pas de couchage et pas de nourriture pour 500 personnes

18h08: 300 lits sont livrés par les associations agréées de Sécurité Civile vers 22h00 à Saint Gaudens.
L'ESOL livrera normalement vers 00h00 1000 lits sur Saint Gaudens. Une demande de renfort pour le soutien est en cours au COZ

18h10: La demande des groupes inondation pour le SDIS est faite au COZ

18h20: Confirmation du secteur de Luchon : la seule manière de rejoindre Luchon par la route est de passer par la vallée de la Barousse (65). Le RD125 est impraticable même avec des CCF par endroit

18h23: Le CODIS-SC précise au COD la composition des quatre groupes de renfort inondation (1VLHR, 3 CCF, 1 VPL (SAV) et BLS (coque rigide, bien motorisé, pas de fond plat))



19h07: Information du groupement Sud : Les 2 hélicoptères de la gendarmerie ont quitté la zone, il reste en moyens aériens 2 hélicoptères de la sécurité civile (Dragon 66 et 34) et un Cougar de l'armée en transit. Il arrivera sur les lieux vers 19h15. Le niveau de la Garonne est en hausse, mais ne présente pas de risque particulier pour l'instant.

19h19 Après contact avec le CTA Sud : l'hélico militaire n'est pas encore sur zone.
-IM1 : acheminement du pool SSSM sur zone.
-IM2 : 2 interventions SAP assez urgentes.
-IM3 transport d'un groupe électrogène sur la salle des fêtes de Saint Mamet

19h22 : Les 2 « dragons » resteront à Pau ce soir où ils seront remisés en prévision des intempéries

19h24: CODIS-SC, chef CODIS-SC -> COD : hélico a pris en charge la victime sapeur pompier volontaire en arrêt cardio, se posera sur Estancarbon et transfert par VSAB au CH Saint Gaudens. Premières évacuations de personnes bloquées, en cours de Saint Béat vers Marignac. Bilan sera donné à l'issue.

19h48: Point de situation du PCO de Luchon : 170 personnes aux thermes. Pas d'électricité dans la salle des fêtes de Saint Mamet. L'évaluation de 500 personnes semble excessive. Sales Pratviel : 30 personnes logées chez l'habitant. Moustajon : 90 personnes.

20h01: COD :

Point de situation du PC Avancé Marignac : Cierp Gaud : 60 habitants en cours d'évacuation vers Marignac.

20h08: COD

- Marignac 60 lits et 60 repas
- Cierp Gaud 60 lits et 60 repas
- Saint Béat 60 lits et couvertures sans assurance de pouvoir les acheminer

20h14: Prévision de SPC : nouvelle hausse possible des niveaux mais ne devant pas dépasser les côtes de la journée. Pic de crue prévu pour 23h00

20h21:

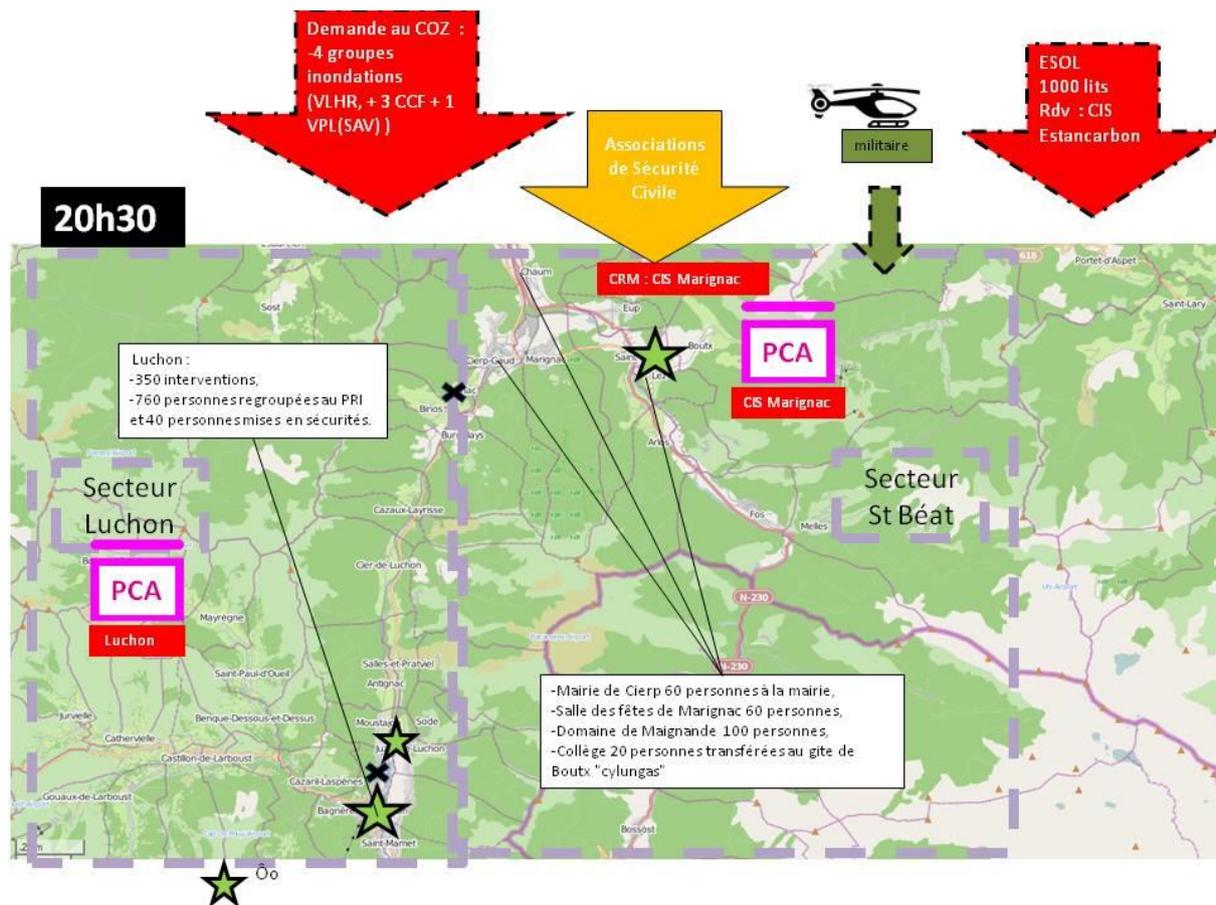
-54 personnes hébergées à Saint Gaudens en provenance de Gourdan Polignan

20h23 : Renseignements du PC Avancé Marignac : Etat des mises en sécurité :

- Mairie de Cierp Gaud 60 personnes à la mairie,
- Salle des fêtes de Marignac 60 personnes,
- Domaine de Maignande 100 personnes,
- Collège 20 personnes transférées au gîte de Boutx "cylungas" .



Vers Superbagnères



20h33: COD

Orange devrait remettre le répartiteur téléphonique en service après épuisement du local. 2 véhicules satellites sont en cours d'acheminement sur zone (Marignac et Luchon).

20h45: Situation secteur Luchon

-350 interventions, 760 personnes regroupées au PRI et 40 personnes mises en sécurité.

21h00: L'ARS demande 2 VSAV pour compléter l'AMU sur le secteur de Saint Gaudens.

21h01: Il est nécessaire de rappeler aux équipes d'intervention de limiter les déplacements avec l'arrivée de la nuit.

21h12: Demande du COS : un bus de 73 places pour effectuer un transfert de Moustajon vers Garin. Compte tenu des conditions de circulation, une société de Bagnères de Luchon serait idéale.

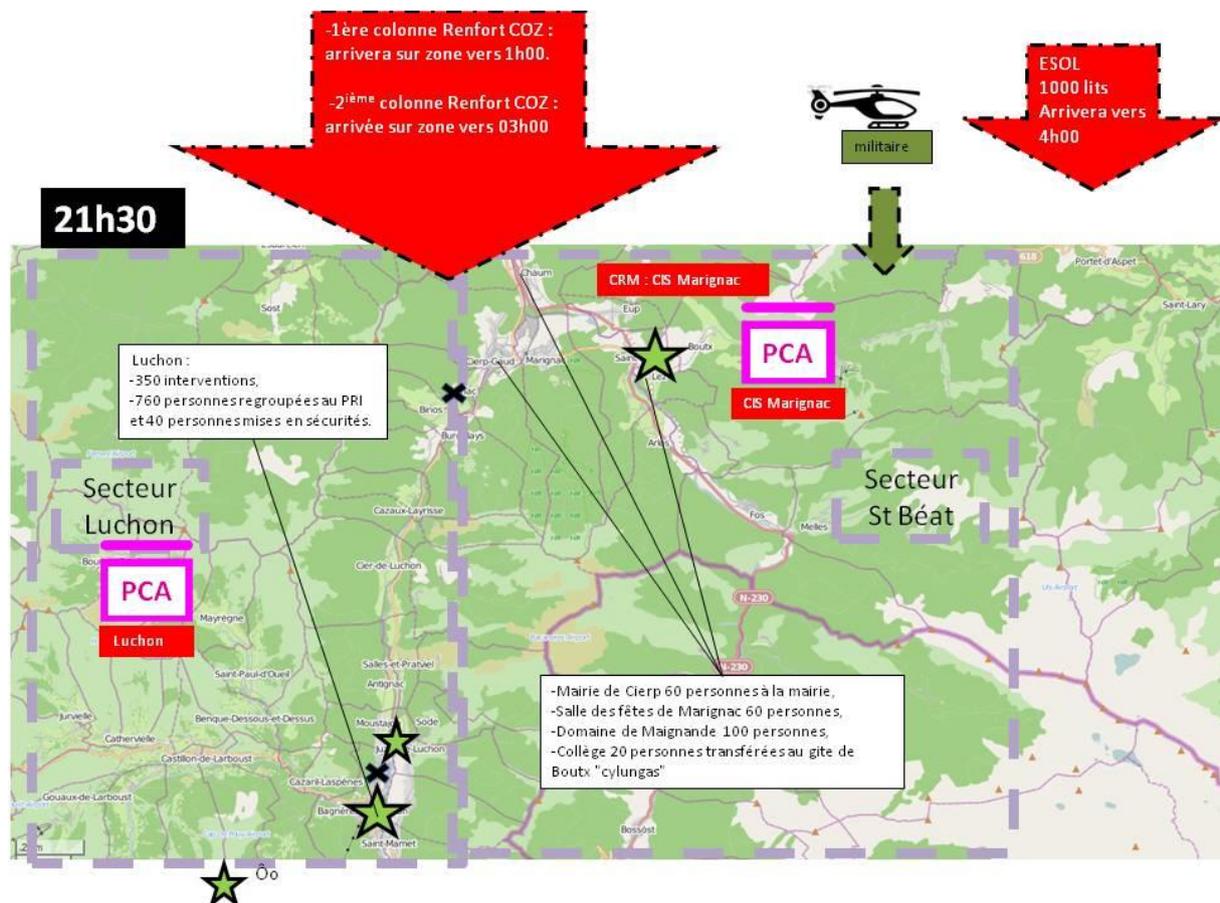
21h17: La demande de bus devrait être traitée par le PC Luchon. Société Farrus doit être réquisitionnée par la Préfecture

21h24: Point de situation :

-Situation secteur Marignac : 100 interventions environ, 52 personnes mises en sécurité dont 4 hélicoptères.

Les autres personnes regroupées au niveau des mairies concernées :

- Mairie de Cierp Gaud 60 personnes à la mairie,
- Salle des fêtes de Marignac 60 personnes,
- Domaine de Maignande 100 personnes,
- Collège 20 personnes transférées au gîte de Boutx "cylungas".



21h37 Première colonne renfort COZ : arrivée sur zone vers 1h00

21h37: Deuxième colonne renfort COZ : arrivée sur zone vers 03h00

21h38: ESOL arrive sur zone à 4h00

21h50 : PC Avancé Marignac

- Village Fronsac coupé - 15 personnes regroupées dans salle des fêtes de Fronsac
- 15 personnes regroupées au Restaurant la Palombière à Antichan
- 2 hélicoptères sont à Saint-Gaudens
- Hélicoptère Cougar refait le plein à Pamiers
- 1 VSAT en cours d'installation à la mairie à Luchon,
- le sapeur pompier de Saint-Béat évacué sur CH Saint-Gaudens se nomme Mr DEJUAN, 59 ans: malaise cardiaque - pronostic vital non engagé

22h01: Relève sur les 2 secteurs : La chaîne de commandement est relevée cette nuit.

Les personnels sur les 2 secteurs devront être relevés pour 7h00 précise sur zone. Chaque CIS fournira autant d'hommes qu'aujourd'hui.

Le rendez-vous est fixé à 6h00 au CIS Estancarbon.

22h13: 1 SAV sapeur pompier professionnel de St Gaudens est légèrement blessé léger au pied. Il est transporté au CH St Gaudens.

22h38: L'hélicoptère « Cougar » vient enfin de se poser sur le CS Estancarbon.

22h51: Bilan des personnes à coucher dans les centres d'hébergement :

-122 personnes à Saint Mamet

- 50 à Luchon

- 30 à Salles Pratviel

22h53:

Bilan des personnes à coucher sur centre d'hébergement du secteur Saint Béat :

-60 à Saint Béat

-60 à Cierp Gaud

-60 à Marignac

23h10: A 22h50 Message de COS Luchon

-CCF Saint Gaudens et Rieumes rentrent au CIS Saint Gaudens

-CCF St Lys VID Boulogne VTP St Gaudens rentrent dans leurs CS

-Un sapeur pompier est détaché pour la nuit à l'auberge du lac d'Oô

-Idée de Manœuvre pour la journée du 19 secteur Luchon

Objectif n°1 : Protection des personnes

IM 1 S.A.V - I.M.2 Reconnaissance par CCF

Objectif n°2 : protection des biens

IM 1 épuisement E.R.P (5 écoles, 3 EPAD, 1 CRF) au moyens CCF et VID engages ce jour +CPRO + 6 SAV

Cdt Couzi reste à Luchon, Cne Abo au PC Communal Mairie

DD SIS rentre sur le CODIS-SC

23h20 Bilan à l'Hospice de France :

-32 enfants sont présents. Les parents commencent à manifester leur mécontentement. La mairie de Luchon souhaite les évacuer demain matin, mais la route est endommagée. Une reconnaissance sera envisagée demain matin
Selon Predict (Prestataire de service pour le PCS de Luchon) Pluie épisodique prévue jusqu'à 3 ou 4h du matin.

Décru amorcée. Passage de 4m à 3,62m à 21h à Luchon. Pluie intermittente en Espagne.

Bilan de cette première journée :

Bilan des interventions réalisées sur la journée du 18 juin 2013, suite aux inondations dans la vallée de Luchon et Saint Béat. 450 interventions environ sur la journée - secteur Marignac : 100 interventions, 240 personnes regroupées dans les communes, 52 personnes mises en sécurité, dont 4 hélitreuillées et 2 évacuations sanitaires - secteur Luchon : 350 interventions, 760 personnes regroupées au PRI

(les thermes de Luchon), 40 personnes mises en sécurité.
7 Concernant hélitreuillages ont été réalisées avec Dragon 66 et le groupe SAV 31 dans la journée du 18 juin

Annexe 2: Les impacts :

08h00

RN125 à Saint Béat sous l'eau, les PL passent encore, les VL sont déviés par une rue parallèle. RD618A coupée entre Saint Mamet et Luchon. RD46 coupée (Superbagnères).

Evacuation du Lycée Edmond Rostand à Luchon aux thermes, 5 personnes dans un camping à Cierp Gaud, 20 personnes à Salles et Pratviel au foyer municipal, 10 personnes à Fos, 4 campings à Luchon (150 personnes).

Débordement sur le quai Filhol à Luchon, de l'eau dans le village à Saint Béat.

08h16

Le maire de Saint Béat fait évacuer le centre du village (30 personnes)

08h36

Impact sur la circulation des poids lourds. Le retournement des PL au niveau de Chaum et leur stockage en amont.

08h37

La situation devient critique dans Luchon

08h41

Luchon. Le PCCommunal est actif depuis 5h00 du matin.

Impact sur les infrastructures :

- Les campings ont été évacués (150 personnes). Il en reste encore 40 personnes au camping des Thermes,
- Les personnes présentes au lycée ont été regroupées dans les points hauts puis on les évacue vers les Thermes (centre d'hébergement).
- Un éboulement s'est produit sur la RD 46. 31 enfants et 8 adultes sont à l'Hospice de France, ils sont à l'abri mais ne peuvent plus descendre.
- Divers endroits dans la ville (partie nord de la ville, allée des bains, place des Quinconces et le quai Filhol, pont de Saint Mamet eau à 2,20m) sont sous l'eau et quelques routes sont coupées.

08h58

-L'école de Cierp Gaud est fermée et le lycée de Luchon est évacué.

9h12

-La maison de retraite (50 personnes) d'Eracazeau à Luchon a été mise en sécurité.

9h19

-L'éboulement sur la RD46 a fait un embâcle sur la Pique.

9h28

-RD 27 C coupé sur Luchon (Pont sur la Pique).

-RD 125 dans Luchon coupée.

9h36 Point de situation :

RN 125 inondée entre Barbazan et Luscan avec déviation vers la RD 825 stockage des PL sur la RD 645 au Bazert"

9h57

L'Aune est en train de déborder

10h09

Impact sur les réseaux :

-Une maison de retraite à Luchon privée d'électricité (91 pensionnaires).

10h21

-Coupure électrique sur Luchon (défaut de câble moyenne tension), communes concernées : Luchon, Castillon de Larbourst, Cazeaux, Saint Aventin, Argut dessus dessous, Beaoux, Melles

500 clients concernés, une maison de retraite Gabriel Rouy boulevard Charles de Gaulle à Luchon de 91 personnes"

10h21

La bretelle de sortie de l'A64 vers la RD645 est fermée car on stocke des PL

10h32

Il n'y a plus d'électricité maison de retraite Gabriel Rouy bd Charles de Gaulle à Luchon à l'initiative du directeur de l'établissement. Le groupe électrogène est sous l'eau. Demande aide pour savoir s'il doit organiser une évacuation.

-Commune d'Eup n'a plus d'eau potable depuis 10h30,

10h45

RN 125 en cours de blocage de rond point de Labroquère jusqu'à l'Espagne.
PL stockés sur A 645.

10h32

Le pont de Fos vient d'être emporté et celui de Saint Béat va bientôt l'être.

10h55

Caravanes risquent de partir à la Garonne dans le camping de Saint Béat.

11h00

-Mairie de Moustajon : Le centre équestre + 1 personne ont été évacués

11h08

-Le LEP et collège de Luchon fermés, on évacue les élèves internes et personnels (48 personnes) vers les thermes.
-Cierp Gaud, Saint Mamet Saint B at 4  coles primaires ferm es.
-En instance de fermeture : Montauban de Luchon et 3  coles   Luchon et 1   Marignac"

11h11

-Pont de chantier   Arlos menac 

11h17

Demande de fermeture des cols vers l'Espagne, vers l'Ari ge ou les Hautes-Pyr n es : Portillon, Peyresourdes, Bale, Ment , et le col des Ares.

11h22

Ce n'est pas un pont mais une passerelle qui a  t  emport e   Fos, les personnes les plus proches ont  t  mises   l'abri et les personnes vuln rables  vacu es par des VSAV sur l'h pital de Saint-Gaudens.

11h37

-Luchon Centre  questre  vacu  28 chevaux
-1 PRI activ  par mairie Luchon au niveau des thermes 106 personnes.
-7 habitations  vacu es ou mises en s curit  environ 15 personnes.
-Plusieurs sauvetages sur voie publique.
-Campings  vacu es.

11h46

-Un deuxi me emb cle en formation   Luchon au niveau d'une passerelle boulevard de Gorsse.

11h50

-Mairie de Marignac  cole de Marignac ferm es.

11h51

-Mairie de Barbazan : D bordements de la Garonne sur la commune, RD125 ferm e

12h14

-Reconnaissance   Saint B at : 1,80m dans le bas du village et des personnes seraient isol es sur les toits.

12h37

-Saint B at : 20 personnes refusent d' tre  vacu es. Demande aide. Le maire a demand   vacuation depuis ce matin.

12h37

COD demande que communes entre FOS et GOURDAN POLIGNAN soient contact es pour leur donner consignes d' vacuation

12h41

Barrage d'Oo déborde. Demande précisions sur sa solidité.

12h42

moyens entrepris pour évacuation centre ville Saint Bât.

12h49

Point de situation :

- Secteur Saint Bât évacuation du village commandée. Des personnes sont réfugiées à la mairie.
- Secteur Luchon : idem à 12h30 : 160 personnes évacuées. 50 cm à 1 mètre d'eau dans certaines rues.
- La vallée de la Neste d'Oo est aussi inondée.
- Luchon le quartier du golf, de Saint Mamet, la résidence de la Pique, l'avenue de Venasque vers Superbagnères inondés, de 50 cm à 1 m d'eau.
- Centre de regroupement des impliqués (CRI) aux thermes de Luchon, environ 160 personnes (collège + lycée (63) ; campings (90) ; hôtels (20).
- Le centre équestre de Luchon est évacué (30 personnes).
- La RD 125 après Luchon en direction de Saint Gaudens est fermée. Les véhicules doivent passer par Juzet et Salles.
- Le Lac d'Oo déborde. La commune d'Oo est inondée par la Neste, environ 30 cm, 30 enfants sont mis en sécurité.
- La commune de Saint Mamet est inondée, environ 1 m d'eau, pas de victime.

12h56

-Saint Mamet : Personnes mises en sécurité dans une salle sur la route du portillon

13h10

-Opération d'évacuation à Saint Bât en cours mais difficultés à passer partout. Les secours sont bloqués à l'entrée de Saint Bât, peuvent aller au contact des gens mais avec des moyens aériens.

13h22

-Mairie de Moustajon : 2 campings sont en train d'être évacués (150 personnes). L'eau est passée au dessus de la voie ferrée.

13h23

-RD125 impraticable entre Cierp et Luchon pour des véhicules légers.

13h15

-Débordement de la Pique D 125 impraticable et fermée par la Gendarmerie.
-Les ERP évacués, à Luchon : Le Collège, le lycée professionnel du Bois, le Centre équestre 30 chevaux mis à l'abri, l'école maternelle évacuée. 2 campings également évacués le Chanteclair et au Fil de l'eau.
-Une mise en sécurité de deux maisons de retraites (Era Caso et Gabriel Rouy), le centre de rééducation.
Sur la Commune d' Oo, la circulation est coupée, le village est inaccessible, accès uniquement par CCF. L'école a été évacuée.

-A Salles et Pratiel le camping est évacué, 20 personnes ont été abritées et de nombreuses habitations sont sous l'eau, de nombreuses personnes sur la voie publique sont mises à l'abri.

-Au rond point de La Broquère, le restaurant est sous l'eau.

-La D33D est bloquée direction de Galie.

-De nombreuses habitations sur la D125 sont sous l'eau au niveau de Fronsac. -

L'entrée de Cierp Gaud inondée.

-A Cier de Luchon la D27, la D27F et la D27D sont barrées.

-Le Pont de Juzet est inaccessible.

13h29

Impact sur le transport ferroviaire.

-La circulation des trains est bloquée entre Montréjeau et Luchon, Les passagers qui étaient à Saint Gaudens et à Montréjeau ont été acheminés à leurs destinations par la SNCF.

13h30

-Commune de Saint Mamet : 90 personnes évacuées sont à la salle polyvalente. Le pont va être fermé, il n'y aura plus d'accès.

Impact sur les barrages

-Barrage au dessus de Montauban de Luchon presque rempli, reste 1,50 m avant débordement.

Confirmation du débordement du barrage du Lac d'Oo.

13h59

-5 personnes menacées à Saint Béat au carrefour du col du Manté, un plongeur est sur place, l'hélicoptère doit s'y rendre tout de suite

14h07

Impact sur le réseau téléphonique fixe

-Plus de téléphone fixe sur Luchon, Saint Béat et Ravi et vérification en cours des réseaux portables.

14h21

-Commune de Antignac isolée sauf en 4X4 Salles et Prat Vielle, le PRI est remonté sur le haut du village

-A Saint Béat 20 personnes au gîte domaine de la Méliande

-Le Maire de Fos demande une mise en sécurité des personnes non évacuées sur les points hauts du village.

14h32 Point de situation :

-35 camions bloqués au Bazert

-3 patients en mairie de Cierp Gaud : 2 non urgent le troisième a besoin d'oxygène.

-Le secteur de Saint Béat inaccessible par moyens terrestres

-La commune de Fos est isolée.

14h48

-2 personnes sur un toit qui ne peuvent être secourues que par hélitreuillage entre Cierp Gaud et le pont Chaum et Saint Béat.

15h03

-Incertitude sur l'état du pont de Saint Mamet .

15h04

-Les gens sur les toits entre Cierp Gaud et Saint Béat ont été évacués par la gendarmerie avec des moyens terrestres.

15h11

-L'autorisation de partir est donnée aux PL stockés sur la bretelle de l'A645.

15h21

-rupture de canalisation confirmée, les maires d'Eup, Chaum et Fronsac demandent de réduire la consommation d'eau.

15h22

Pas de retour ce soir des élèves habitant sur la zone inondée. Pas de transport scolaire prévu pour le lendemain dans cette zone.

- Pour les élèves du Lycée de Gourdan Polignan : possibilité d'hébergement à l'internat

- Pour les élèves du collège de Montréjeau : pas encore de solution. Comptage en cours.

- Pour le lycée de Saint Gaudens le décompte est en cours

15h29

-5 personnes de Saint Béat ont été évacuées par hélicoptère gendarmerie et SAMU.

15h45

Il n'y a plus d'eau potable dans les hôpitaux de Saint Gaudens, Luchon. L'hôpital de Saint Gaudens en situation de crise.

15h45

Le Pont de Saint Mamet n'est pas parti, il est fissuré.

-500 personnes sont évacuées dans la salle polyvalente sans ravitaillement.

15h50

-Une cinquantaine d'élèves originaires du sud du département (et qui donc ne pourront pas rentrer chez eux ce soir) passent le bac aujourd'hui à Bagatelle (Saint Gaudens). De plus, quelques dizaines d'élèves demi-pensionnaires seront dans la même situation ce soir.

Le Proviseur a prévu de les loger à l'internat.

15h55

-La mission de secours à la Brèche romaine s'est limitée à 5 personnes et un chien réfugiés dans une maison isolée.

-Commune de Ravie : secours d'une femme par hélicoptère.

15h55

Maire de Fos : Les personnes ont été mises en sécurité présence d'électricité dans la commune.

16h25

Mairie de Fronsac : 20 personnes évacuées à la salle des fêtes.

16h47

-Maire de Chaum : Pas d'eau potable pour l'instant, besoin d'eau et de 15 lits mais essaye de se débrouiller pour loger les personnes évacuées.

17h10

-Saint Mamet : Il n'y a plus d'électricité dans salle

17h30

Une personne âgée handicapée de 80 ans à la salle des fêtes de Chaum. Le maire demande son évacuation.

Les impliqués :

-150 aux thermes de Luchon,

-500 à Saint Mamet

-30 Salles et Pratviel.

-Cierp Gaud situation stable

-Fos : 50 personnes à héberger autogestion depuis ce matin (4 sapeurs pompiers sur place).

19h00

-Orages violents avec grêle sur le secteur de Colomiers et de Toulouse : arbres cassés sur les routes

19h07

-L'orage est monté sur Rieux Volvestre, Muret, Saint Lys et Colomiers, environ 40 interventions (20 Colomiers et 20 secteur Centre)

19h20:

Impact réseau Gaz :

-Le transport de gaz (TIGF) est coupé : stock de 26h pour la vallée de la Pique, descendue la pression à 9 bars.

-Commune d'Eup : Rupture d'alimentation d'eau depuis ce matin, 300 bouteilles distribuées.

19h45

PC LUCHON Point de situation :

-170 personnes aux thermes de Luchon,

- 150 personnes à Saint Mamet, pas d'électricité dans la salle des fêtes, le maire n'a pas souhaité évacuer les habitants car la traversée du village est compliquée. Lits prévus pour 2h du matin,
- Salles et Pratviel : habitants hébergés chez l'habitant.
- Moustajon : 90 personnes sont hébergées, salle des fêtes + mairie.
- Retenue d'eau barrage de Castelviel : RTM n'a pas constaté de dégradation de l'ouvrage.
- Au PC plus de téléphone fixe, réseau GSM saturé.
- Hospice de France (Luchon) : 20 jeunes en sécurité.

20h08

PC Avancé Marignac : Point de situation :

- Cierp Gaud : 60 habitants évacués vers salle des fêtes de Marignac et Cierp Gaud ;
- Marignac et Chaum : aucun impliqué ;
- Saint Béat : secteur centre : 22 personnes étaient bloquées dans la mairie et le centre de secours et viennent d'être évacuées par plongeur et hélico, 11 sont à la salle des fêtes de Marignac.
- Domaine de Méliande : 48 personnes en sécurité
- Secteur du collège : 20 personnes bloquées, évacuées vers Boutx le Mourtis
- Secteur Langlade : 25 personnes évacuées vers la salle des fêtes de Marignac,

Total de 115 personnes évacuées pour la commune de Saint Béat

- Fos : Pas de besoin spécifique, 1 à 2 personnes seront évacuées pour des soins,

20h20

- Gourdan Polignan 60 personnes du quartier de la Poste sont évacuées vers le parc des expositions,

20h51

Bilan depuis ce matin sur le secteur "Luchon - St Béat"

- 350 interventions,
- 760 personnes regroupées au PRI
- 40 personnes mises en sécurité

21h02 "

Mairie de Barbazan : L'eau continue de monter, 26 personnes évacuées (2 personnes refusent d'être évacuées)

21h35

Confirmation de la fermeture du col de Peyresourde

21h57

PC Avancé Marignac : Le village de Fronsac est isolé - 15 personnes sont regroupées dans salle des fêtes et 15 personnes regroupées au Restaurant la Palombière à Antichan

22h47

Mairie de Fronsac : 15 personnes évacuées à Antichan + 2 personnes de Chaum

22h50

122 personnes à Saint-Mamet

22h54

Evacuation en cours entre Moustajon et Garin

0h07

Contact pris avec commissariat de Saint-Gaudens, l'eau monte, beaucoup de badauds sur les ponts, et en contact avec la mairie de Saint Gaudens, mise en place d'un barrage filtrant sur RD8. Pas de problème sur le deuxième pont sur la Garonne, à Miramont de Comminges quelques maisons inondées, la police patrouille et sécurise la population

0h33

Fermeture de la RD33L jusqu'à demain matin
Fronsac le niveau d'eau baisse dans le quartier de Badech. Ces 15 habitants sont hébergés au centre de vacance de la ville de Toulouse (qui a mis son personnel à disposition) à Antichan de Frontignes.

3h56

Gourdan Polignan : 4 personnes dorment à la salle des fêtes. Une dizaine évacuée vers le parc des expositions de Villeneuve de Rivière.

05h56

La RD 125 est accessible pour les secours à hauteur de Marignac

06h40

ARS et COD : Rétablissement de l'eau potable prévu dans la matinée pour le bas des communes de Chaum, Eup et Fronsac

06h54

Information des deux PC de Marignac et de Luchon pour l'utilisation de l'itinéraire RD125 puis RD825 pour les personnes qui souhaitent se rendre à Saint Gaudens.

06h30

-Forte décrue sur la Pique et la Garonne. Circulation rétablie entre Cierp Gaud et Luchon par la RD 125 et accès possible jusqu'à Saint Gaudens par CD 825 via Estenos.

-La route entre Luchon et Saint Mamet est toujours impraticable

EVACUATIONS :

-Sur le Luchonnais 800 personnes évacuées dont la majeure partie a réintégré le domicile dès 01H00 du matin.

Sur Gourdan Polignan 60 personnes évacuées du quartier de la poste et hébergées au parc des expositions de Villeneuve de Rivière

Sur le secteur St Béat

- Marignan et Cierp Gaud évacuation de 270 personnes
(salle des fêtes de Cierp Gaud 60 Pers - Salle fêtes de Marignac 60 pers - Domaine de Méliande à Saint Béat 60 pers - 40 personnes hébergées dans diverses habitations de St Béat - Gite de Boutx 20 pers - Restaurant la Palomaire à Antichan 15 pers - salle de fêtes Antichan 15 pers.)

Divers: - Le village d'Oo privé d'eau va être ravitaillé dans le courant de la matinée par les secours.

- 92 campeurs des campings de Moustajon ont été hébergés pour la nuit à Garin.

Observations : Aucune victime n'est à déplorer, aucun naufragé de la route - la brigade de gendarmerie de Saint Béat qui est inondée n'a pas été évacuée, les familles sont restées sur place.

Reste actuellement le problème de l'acheminement de lycéens qui doivent passer les épreuves du BAC à Saint Gaudens - Acheminement par voies routières détournées de ces élèves.

07h47

Reconnaissance sur la route pour descendre des enfants en bas âge de l'hospice de France (31 élèves de maternelle) qui doivent rejoindre Saint Gaudens

08h10

Saint Béat serait accessible, seul Fos est encore bloqué

08h16

Des gendarmes patrouillent dans Saint Béat avec des gros camions mais Fos est encore isolé

08h23

Hospice de France : L'alimentation électrique est coupée, ils ont un groupe électrogène qui va tenir jusqu'à la fin de la journée, nourriture impropre à la consommation d'ici ce soir. Il est nécessaire d'évacuer les enfants avant la nuit. Les parents sont anxieux mais les institutrices les ont tous appelés pour les calmer. Les enfants vont bien.

08h27

Autorisation pour évacuer les enfants de l'hospice de France par hélicoptère, sans information du COS de Luchon

08h45

Etat des routes :

-RN125 fermée, interdite jusqu'à la frontière espagnole

-RD125 et RD825 itinéraire OK pour VL doucement (un peu d'eau sur la chaussée)

Communes peu accessibles : Chaum, Eup, Saint Béat

-RN 125 route effondrée à Fos, alternat possible mais coupée vers l'Espagne

-Non accessible : Oo, vers hospice de France inaccessible RD effondrée et éboulements

-RD51 et RD618 interdits sauf secours.

9h00

Gourdan Polignan : pont de la Garonne impraticable

9h13

Déviation de la RD825 au niveau de Gourdan Polignan vers la RD 8

9h20

La mairie de Saint Mamet ferme les lieux d'hébergement, et les personnes sont orientées vers le centre de vacances BTP de Saint Mamet.

9h28

Les 31 enfants de l'hospice de France et 14 adultes sont évacués par hélicoptère vers Superbagnères et seront descendus sur Luchon par le téléporté, puis transportés vers Saint-Gaudens en bus

9h50

Secteur Luchon :

-épuisement collège,

-épuisement sous-sol maison de retraite Rouy et bilan sanitaire des résidents par médecin SP (établissement remis en eau et électricité).

-RAS sur les écoles.

-Transfert de 20 personnes d'un Centre de vacances de St Mamet vers le restaurant/gîte "La Rencluse" de Saint Mamet.

Récupération d'affaires sur le camping Salles et Pratvielle, des 30 personnes déjà relogées."

9h56

Gendarmerie COD Réouverture de la circulation à Esténos.

10h10

Il n'y a plus que 500 clients coupés en électricité.

10h40

Une digue a lâché sur la commune de Salles et Pratviel, pas de victime, 7 maisons impactées, besoins de moyens lourds de colmatage.

10h50

Mairie de Barbazan, les pompiers ont constaté une pollution venant d'une cuve de fioul enterrée. La pollution se cantonne pour l'instant sur la propriété

10h50

-Circulation SNCF entre Bagnères de Luchon et Montréjeau non rétablie, attente décrie totale pour diagnostic voies + installations électriques qui sont sous l'eau.

-Circulation non rétablie entre Lourdes et Coarraze Nay, voie endommagée et certains passages à niveau ne fonctionnent plus"

11h00 Point de situation :

-Communes isolées Arlos, Fos, centre ville de St Béat + les zones au dessus de Luchon vers Superbagnères et l'hospice de France.

11h01

-Evacuation de l'Hospice de France terminée.
-8 maisons inondées à Salles et Pratviel,

11h05

-Mairie de Moustajon : Tous les évacués ont réintégré.

11h20

-Maire de Chaum : 70 maisons environ ont été inondées, il reste à présent beaucoup de boue, la voie ferrée est détériorée (des rails arrachés en suspens), et la barrière SNCF est restée fermée.

11h30

Situation secteur de Luchon

- La décrue est amorcée. Il n'y a pas d'électricité sur le quartier Beauregard sur la commune de Luchon. Une centaine d'habitations sont inondées sur divers quartiers de la ville.

-Il n'y a pas d'eau potable sur la commune d'Oo.

- rupture de la digue sur la commune de Salles, 7 habitations inondées

"A la connaissance de la DT31 (il n'y a pas de problèmes sur la distribution d'eau potable sur la Haute-Garonne sauf pour:

- Chaum, Fronsac et Eup : des interventions sont en cours pour rétablir l'alimentation en eau potable. La population a de l'eau embouteillée.

- Oo: problème d'alimentation en eau réel? (on n'a pas l'info exacte) - des bouteilles d'eau ont été livrées dans la nuit.

Des contrôles renforcés seront diligentés sur les installations de production - distribution d'eau potable posant problème.

11h35

Pas d'intervention possible sur la digue de Salles et Pratviel, ligne à haute tension au dessus et brèche de 30 mètres.

11h45:

Bilan des interventions réalisées sur la journée du 18 juin 2013, suite aux inondations dans la vallée de Luchon et St Bât.

450 interventions environ sur la journée - secteur Marignac :

100 interventions,

240 personnes regroupées dans les communes,

52 personnes mises en sécurité, dont 4 hélitreuillées et 2 évacuations sanitaires -

Secteur Luchon : 350 interventions,

760 personnes regroupées au PRI (les thermes de Luchon),

40 personnes mises en sécurité.

12h00

Secteur Saint Bât : pas d'eau potable sur les communes de Chaum, Saint Bât, Les, Fronsac, et Marignac. Un transport de bouteilles d'eau minérale de Luchon est en cours pour ravitailler ponctuellement les communes. Les autres communes du

secteur sont alimentées par des réservoirs qui eux-mêmes ne sont plus réalimentés, on peut prévoir d'autres ruptures d'alimentation en eau.

12h28

Une maison menace de s'écrouler à Saint Béat et risquerait d'emporter un autre bâtiment

13h47

-A l'hospice de France (Centre d'accueil) 45 personnes (dont 31 enfants en bas âges et 14 adultes) ont été pris en charge par le PGHM LUCHON à bord de l'EC135 de TARBES. Ces personnes ont été acheminées vers la station de Superbagnères leur permettant ainsi de rejoindre LUCHON par les téléportés puis de regagner en bus la vallée.

-L'axe Saint Gaudens / Luchon par la RN 125 a été viabilisé.

-La route du col de Peyresourde initialement annoncée non ouverte est praticable dans le département de la Haute-Garonne

-L'accès vers l'Espagne est toujours bloqué à Saint Béat.

-Les deux ponts de cette localité son autorisés aux piétons mais interdits à la circulation des véhicules.

-La RD 331 est fermée au niveau de la commune de GALIE"

L'éboulement à RAVI sur la route de la station de Superbagnères entraînera de sérieux dégâts à la chaussée qui selon les premiers éléments ne permettra pas l'accès à la station pour plusieurs semaines.

10h40

Une digue en bordure de la Pique a cédé Commune de SALLES et PRATVIEL. 5 habitations ont été inondées, 13 personnes ont été prises en charge et relogées par la mairie.

15h59

Plus que 198 foyers privés d'électricité à Cierp Gaud et 22 à Luchon

16h15

Point de situation Eau potable

- Saint Béat - Eup: Rupture de canalisation - Travaux à réaliser importants -

Nécessité d'alimentation en bouteilles d'eau - peu de population concernée (majorité a été évacuée)

- Oo : Travaux sur les 2 captages qui sont endommagés (1 pourra être remis en route plus rapidement) - mise à disposition de bouteilles d'eau et citernes en cours."

16h21

Point de situation sur les deux maisons de retraite.